

Stratégie régionale pour des territoires numériques 100 % Climat 2024 - 2028

SOMMAIRE

LAI	VILIVAGEIVILIVI INDIVILKIQOL DO TERRITORE
	BILAN DE LA STRATEGIE SMART REGION ET DE LA STRATEGIE COMMUNE DE MENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE39
5 – 2	ANNEXES
	OBJECTIF 10 : ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE
	OBJECTIF 9 : UNE STRATÉGIE COORDONNÉE AVEC L'ÉTAT ET ASSOCIANT ÉTROITEMENT LES COLLECTIVITÉS
4 – (GOUVERNANCE, SUIVI ET ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE35
	OBJECTIF 8 : LABELLISER, DEVELOPPER ET COORDONNER UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES DE PROXIMITÉ
	OBJECTIF 7 : FORMER AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE EN TENSION ET RÉPONDRE À LA DEMANDE EN COMPÉTENCES EN RÉGION
	FORMER AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE, ACCOMPAGNER ET FORMER LES CITOYENS ET FAMMENT NOS JEUNES, AUX USAGES NUMÉRIQUES28
	OBJECTIF 6 : RENFORCER LA CYBERSÉCURITÉ DANS LES COLLECTIVITÉS ET LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ACCOMPAGNER EN CAS D'ATTAQUE
	OBJECTIF 5 : PROMOUVOIR DES SERVICES PUBLICS NUMERIQUES DURABLES ET RESPONSABLES
	OBJECTIF 4 : FAIRE DE LA RÉGION UN HUB D'INNOVATION VERT POUR AIDER LES COLLECTIVITÉS À RELEVER LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRÂCE AU NUMÉRIQUE19
	LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES, DES TERRITOIRES 100 % CLIMAT ET DE VICES PUBLICS RÉNOVÉS POUR NOS CONCITOYENS
	OBJECTIF 3 : ENCOURAGER LA SOUVERAINETÉ DES RÉSEAUX ET DES DONNÉES 16
	OBJECTIF 2 : FAVORISER LA RÉSILIENCE ET LA SOBRIÉTÉ DES RÉSEAUX
	OBJECTIF 1 : VISER DES TERRITOIRES 100 % TRES HAUT DEBIT
1-	UN TERRITOIRE 100 % CONNECTÉ, SOBRE ET RÉSILIENT
	UNE STRATÉGIE ELABORÉE ET STRUCTURÉE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE
	UNE STRATÉGIE ELABORÉE EN COHERENCE AVEC LES ORIENTATIONS NATIONALES ET LES SCHÉMAS STRATÉGIQUES RÉGIONAUX
	UNE NECESSITE D'ADAPTER LES ACTIONS EN FAVEUR DU NUMERIQUE A L'AUNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'EPUISEMENT DES RESSOURCES
	DES RÉSULTATS CONCRETS
	LA REGION EST ENGAGÉE DEPUIS 2016 AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR REUSSIR UNE TRANSITION NUMERIQUE VERTUEUSE
	RÉFACTION DES RESSOURCES ET DE LA RESILIENCE3

UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE POUR RELEVER LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE LA RARÉFACTION DES RESSOURCES ET DE LA RESILIENCE

LA REGION EST ENGAGÉE DEPUIS 2016 AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR REUSSIR UNE TRANSITION NUMERIQUE VERTUEUSE.

Dès 2016, partant du constat que l'innovation numérique constitue une clé essentielle de la création d'emplois et de la capacité à répondre aux enjeux de son développement, la Région avait approuvé par la délibération n° 16-825 du 3 novembre 2016 sa stratégie Smart Région visant à faire du territoire régional la 1ère Smart Région d'Europe. Cette stratégie poursuivait principalement trois objectifs :

- Développer les infrastructures de réseaux et finaliser le déploiement du très haut débit et de la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire régional;
- Faciliter l'émergence et le déploiement de services numériques innovants prenant appui sur les données, l'innovation ouverte, l'intelligence artificielle ;
- Accompagner à la transition numérique tous les acteurs du territoire et réduire la fracture numérique, en favorisant l'inclusion.

Le 29 juin 2018, le Conseil régional a approuvé la Stratégie commune de l'aménagement numérique des territoires. Cette dernière a été élaborée et approuvée par l'Etat et la Région dans le cadre du Contrat de plan 2015-2020 et en application de l'article L. 1425-2 du Code général des collectivités territoriales, conjointement avec les Départements. Son périmètre inclut les axes d'intervention de la stratégie Smart Région en couvrant les réseaux fixes et mobiles, les infrastructures de données, les services et usages numériques :

- L'accès de tous les citoyens à des débits performants et à une offre homogène de services numériques, couvrant les grands champs de l'action publique et les solutions émanant d'acteurs privés;
- L'exploitation du potentiel des technologies et services numériques pour contribuer positivement aux processus de transition énergétique et environnementale ainsi qu'au dynamisme économique et à la création d'emplois;
- L'accompagnement des citoyens, des salariés et des entreprises par rapport à la mutation des usages et à la transformation numérique des territoires et des entreprises;
- Le développement, la mise en place et la mise à disposition d'une infrastructure régionale de données ouverte à tous ;
- L'accompagnement de la production de communs numériques en développant la (géo) collaboration;
- L'accompagnement des publics éloignés du numérique ;
- La sécurité des personnes et des systèmes ;
- La modernisation de l'action publique.

DES RÉSULTATS CONCRETS

Sept ans après la première impulsion, les résultats sont concrets et témoignent de progrès indéniables. Un bilan des actions de la Région en faveur du numérique, sur l'ensemble de ses politiques publiques, a été établi. Il est annexé à la présente stratégie et met en exergue des actions emblématiques, déclinées selon plusieurs axes. Ainsi, à titre d'exemple :

<u>En termes de couverture du territoire régional et développement d'outils innovants au service des territoires :</u>

- 1. La couverture du territoire en très haut débit sera achevée dans les trois prochaines années, grâce à l'action conjointe des opérateurs privés et des collectivités : près de 200 des 946 communes de la région sont arrivées à complétude dont celles du réseau d'initiative publique de Vaucluse qui a quasiment achevé son déploiement dès 2023. A fin 2024, les deux autres réseaux d'initiative publique, dans les Alpes-Maritimes et le Var, auront terminé leurs déploiements respectifs et à fin 2025, l'ensemble du territoire régional devrait être couvert par la fibre comme le prévoit le Plan France Très Haut Débit porté par le gouvernement ;
- 2. 33 intercommunalités sont engagées dans le Parcours Sud Smart Territoires qui les accompagne dans leur transformation numérique ;
- 3. Le projet « Data center Sud » porté par Aix-Marseille Université et l'Université Côte d'Azur a été inscrit au Contrat de plan Etat-Région 2021-2027 avec une intention de cofinancement de 7 M€ de la Région. Il vise à fournir le cœur des moyens de calcul, de stockage et de réseau, indispensables à l'ensemble des activités du numérique des deux universités et de leurs partenaires en région ;
- 4. Les plateformes « Connaissance du territoire » et « Data Sud » développées par la Région aident les collectivités à piloter leur aménagement et leur stratégie de développement grâce aux données. La nouvelle « plateforme connaissance du territoire » est à la fois une structure de coordination, un lieu d'animation et d'échange, elle met en œuvre un service public de la connaissance en matière d'observation territoriale et d'information géographique. Elle s'appuie sur l'infrastructure de données géographiques et ouvertes Datasud pour permettre la découverte des données et en faciliter la réutilisation ;
- 5. Au travers de 121 Sud Labs, lieux d'innovation et de médiation numérique, la Région accompagne tous les acteurs du territoire régional, entreprises, demandeurs d'emploi, associations ou citoyens dans leurs usages numériques ;
- 6. La Région a soutenu en 2018 la création d'un centre INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) tech Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un financement cumulé de plus de 660 000 € entre 2018 et 2021. L'objectif de ce centre est d'accélérer le transfert d'innovations technologiques autour du numérique et de la digitalisation, ainsi que la création de startups issues de la recherche dans ce domaine. 210 entreprises régionales ont été contactées et 12 contrats de partenariat ont été signés, ayant conduit pour une entreprise à l'embauche de 23 personnes et une levée de fonds. Cet institut a également eu un effet de levier important sur la collaboration des entreprises avec la recherche, en conduisant à l'engagement de plusieurs d'entre elles dans le 3 IA Côte d'azur (Interdisciplinary Institute for Artificial Intelligence).

En termes d'accompagnement des entreprises et de développement économique

- 1. La Région a accompagné 700 PME, notamment les plus petites, dans leur transformation numérique grâce aux dispositifs Coach digital et Réaction artisanat-commerce;
- 2. La plateforme régionale Sud Place, qui référence 1 400 start-ups en région, assure la mise en relation de startups régionales avec des donneurs d'ordre ;
- 3. La Région a été désignée par le Gouvernement Région-pilote en matière de eSport et chargée d'une mission de structuration régionale de la filière.

En termes de sécurité des personnes et des systèmes

- La Région a impulsé la création du CSIRT, centre régional de réponse et de prévention contre les cyberattaques, qui permet de répondre aux entreprises et aux collectivités territoriales victimes d'une cyberattaque pour leur prodiguer des premiers conseils et les mettre en relation avec un prestataire capable d'assurer les opérations de remédiation;
- 2. La Région participe au campus cyber national qui a pour mission de promouvoir l'excellence française en la matière. Une déclinaison régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en projet ;
- 3. La Région a engagé en interne une cartographie des risques relative aux données numériques, suivie d'un plan d'action ambitieux dont la vocation est la sécurisation des applications, la sensibilisation des agents et la protection des systèmes d'information. A ce titre, un Responsable Sécurité des Systèmes d'Information a été recruté. Les formations des agents se déroulent régulièrement (e-learning, ateliers), des campagnes de phishing existent depuis l'été 2021 et des challenges sont organisés pour maintenir la vigilance des agents. Une nouvelle formation en e-learning démarre en novembre 2023.

En termes de modernisation de l'action publique

- 1. Un budget de 450 000 € a été alloué en 2023 au financement des projets numériques dans le domaine de la e-santé pour améliorer l'état de santé de la population en général, en organisant une médecine de parcours, en adaptant le système au vieillissement de la population et en luttant contre les inégalités territoriales et sociales en matière de santé;
- 2. La Région s'est engagée dans un vaste programme de modernisation de son administration et de sa relation usagers, appelé « A votre service », qui apporte des solutions aux besoins individuels et collectifs en créant des services plus simples, plus proches, plus lisibles. Ce programme a notamment déjà permis la refonte du portail Région, l'ouverture du service « Allo Région Sud », le lancement d'un espace usager unique régional et d'une nouvelle plateforme pour la gestion des aides individuelles aux particuliers et à terme de l'ensemble des subventions régionales;

- 3. La Région s'est engagée dans une démarche de budget vert afin de piloter la planification écologique. Dans ce cadre, la Région fait le choix de produire une analyse environnementale de son budget (BP et CA) sur ses dépenses d'intervention, à partir des 6 enjeux de la taxonomie européenne que sont : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes, utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines, transition vers une économie circulaire, prévention et réduction de la pollution ;
- 4. Ces éléments qualitatifs et quantitatifs annuels pourront être utilisés dans les temps d'évaluation de la stratégie numérique.

UNE NECESSITE D'ADAPTER LES ACTIONS EN FAVEUR DU NUMERIQUE A L'AUNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'EPUISEMENT DES RESSOURCES

Les technologies numériques et leurs usages sont en constante évolution. De nombreux faits et évènements sont venus bousculer la manière de vivre le numérique : crise sanitaire, crise climatique, création des métavers, multiplication des cyber-attaques, recours grandissant à l'intelligence artificielle, dématérialisation des services publics, etc. Aussi, il est désormais nécessaire d'élaborer une stratégie pour la période 2024-2028 pour des territoires « 100 % climat », en capitalisant sur les enseignements de ces sept dernières années, afin de relever les défis posés par le changement climatique et par les mutations perpétuelles et solutions engendrées par le numérique.

La Région souhaite, à ce titre, mettre l'accent sur les innovations numériques au service des projets de transition écologique des collectivités, notamment des collectivités rurales.

UNE STRATÉGIE ELABORÉE EN COHERENCE AVEC LES ORIENTATIONS NATIONALES ET LES SCHÉMAS STRATÉGIQUES RÉGIONAUX

La présente stratégie s'inscrit en déclinaison des grands schémas régionaux que sont le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Elle se nourrit également, sur son volet de la gouvernance et des données, des réflexions engagées au plan national à travers le groupe de travail « numérique et données pour la transition écologique » de France Nation Verte, et du rapport de la mission « data et territoires » qui dresse un état de l'ouverture des données et formule des propositions pour améliorer celle-ci.

Le sujet du numérique étant éminemment transversal, la stratégie régionale pour des territoires numériques 100 % Climat contribue à de nombreuses politiques mises en place ou qui seront développées par la Région ou au niveau national, à savoir :

Plans nationaux sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le quantique, la souveraineté numérique et le numérique éco-responsable

- Le Plan climat régional « Gardons une COP d'avance »
- La Schéma régional pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- La stratégie régionale de la connaissance au service des territoires
- La stratégie régionale en faveur des territoires ruraux
- Les feuilles de route régionales « Cybersécurité », « Smart Tech » et « Industrie du futur »
- Le futur Plan IA régional et la future feuille de route régionale « Innovation »
- La future Feuille de route régionale « Culture Scientifique, Technique et Industrielle »
- La future feuille de route régionale « Santé »
- Le futur schéma directeur des Systèmes d'Information, dont le démarrage de l'étude est prévu fin 2023, qui doit répondre à l'un des axes stratégiques liés au numérique responsable, à savoir, l'exemplarité environnementale

UNE STRATÉGIE ELABORÉE ET STRUCTURÉE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La Région a souhaité, pour élaborer une stratégie répondant aux besoins du territoire, mobiliser ses partenaires et les acteurs engagés dans la mise en œuvre de la transition numérique. Pour ce faire :

- ➢ 6 réunions de concertation départementales réunissant plus de 300 participants ont eu lieu entre le 12 mai et le 19 juin ;
- Ensuite, 4 groupes de travail thématiques sur les sujets infrastructures, inclusion numérique, formation-emploi, données et outils se sont déroulés entre le 31 août et le 21 septembre 2023 et ont permis d'affiner les orientations de la stratégie;
- ➤ 12 contributions ont été déposées sur une boîte mail dédiée pour alimenter les réflexions. Faisant suite à la phase de concertation, une réunion de bilan et d'échange s'est déroulée le 9 octobre 2023 avec les Vice-Présidents des Départements délégués au numérique ;
- Le projet de stratégie a été présenté et débattu lors de la Commission Régionale de Stratégie Numérique (CSRN), le 20 octobre 2023.

La présente stratégie a été adoptée le 15 décembre 2023 en Assemblée plénière du Conseil régional.

Ce travail collectif a permis d'organiser cette stratégie autour de quatre grands axes :

- 1. Un territoire 100 % connecté, sobre et résilient
- 2. Le numérique au services des entreprises, de territoires 100 % climat et de services publics rénovés pour nos concitoyens

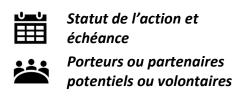
- 3. Former aux métiers du numérique, accompagner et former les citoyens, et notamment les jeunes, aux usages numériques
- 4. Gouvernance, suivi, évaluation de la stratégie

Ces quatre axes sont déclinés en 10 objectifs :

- 1. VISER DES TERRITOIRES 100 % TRES HAUT DEBIT
- 2. FAVORISER LA RÉSILIENCE ET LA SOBRIÉTÉ DES RÉSEAUX
- 3. ENCOURAGER LA SOUVERAINETÉ DES RÉSEAUX ET DES DONNÉES
- 4. FAIRE DE LA RÉGION UN HUB D'INNOVATION VERT POUR AIDER LES COLLECTIVITÉS À RELEVER LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRÂCE AU NUMÉRIQUE
- 5. PROMOUVOIR DES SERVICES PUBLICS NUMERIQUES DURABLES ET RESPONSABLES
- 6. RENFORCER LA CYBERSÉCURITÉ DANS LES COLLECTIVITÉS ET LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ACCOMPAGNER EN CAS D'ATTAQUE
- 7. FORMER AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE EN TENSION ET RÉPONDRE À LA DEMANDE DE COMPÉTENCES EN RÉGION
- 8. LABELLISER, DEVELOPPER ET COORDONNER UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES DE PROXIMITÉ
- 9. UNE STRATÉGIE COORDONNÉE AVEC L'ÉTAT ET ASSOCIANT ÉTROITEMENT LES COLLECTIVITÉS
- 10. ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE

Des actions opérationnelles permettront d'atteindre ces objectifs. Pour chacune d'elles, sont précisées les éléments de calendrier et les porteurs ou partenaires potentiels ou volontaires :

ACTION N°



1 – UN TERRITOIRE 100 % CONNECTÉ, SOBRE ET RÉSILIENT

CONTEXTE ET ENJEUX:

- L'un des piliers de l'attractivité des territoires réside dans la connectivité très haut débit fixe et mobile que ceux-ci mettent à disposition de leurs habitants, des entreprises et des touristes.
- Avec la crise sanitaire de 2020, la dématérialisation galopante des services aussi bien privés que publics ainsi que la généralisation du télétravail ont rendu la connectivité très haut débit nécessaire tout en creusant le risque de fracture numérique.
- Avec l'arrêt du réseau cuivre de téléphonie traditionnelle à horizon 2030, la complétude de la couverture numérique devient désormais un enjeu majeur de sécurité, quelles que soient les zones, peu denses ou très denses. Tous les territoires sont confrontés à la difficulté d'atteindre le 100 % de connexion.
- Avec le dérèglement climatique, la continuité des services numériques devient aussi un enjeu majeur et nos territoires doivent ensemble se coordonner pour anticiper les prochaines crises et pour que le numérique permette de continuer à vivre, apprendre, échanger et travailler le plus normalement du monde.

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX, LA RÉGION PROPOSE UNE MOBILISATION COLLECTIVE AUTOUR DE TROIS OBJECTIFS

OBJECTIF 1: VISER DES TERRITOIRES 100 % TRES HAUT DEBIT

La couverture en très haut débit du territoire régional, aussi bien par les technologies fibre que mobile, se situe dans la moyenne nationale et à fin septembre 2023, la fibre couvre 84 % de la population tandis que la 4G dessert 99 % des locaux d'habitations ou d'entreprises (et entre 67% et 97 % du territoire selon les départements).

La progression de ces deux technologies a été remarquable sur la période 2016-2023 mais à l'instar de ces types de réseaux sur le territoire national, la courbe s'infléchit en fin de déploiement car les dernières habitations à couvrir sont les plus difficiles à déployer.

Or, avec le développement des usages et services numériques dans la société, que ce soit dans les foyers, les entreprises ou les administrations, la connectivité en très haut débit fixe et mobile est plus que jamais prioritaire avec l'objectif sous-jacent de ne pas créer ou amplifier des fractures numériques.

Dans les foyers, le multi-équipement en matériels connectés, l'enrichissement et la multiplication des contenus ainsi que la généralisation du stockage de données sur des serveurs en nuage (cloud) continuent d'augmenter mécaniquement les besoins en débit. La crise sanitaire, en ayant standardisé le télétravail, a aussi largement contribué à l'augmentation des volumes de transfert de données via les visioconférences, les flux vidéo étant particulièrement consommateurs de bande passante.

Dans le secteur privé, l'accélération de la dématérialisation des processus et l'exploration des technologies de véhicules autonomes ou de métavers, sont de grands vecteurs d'accroissement des besoins en très haut débit. De plus, les nouveaux usages (réunions virtuelles, télétravail, cloud, etc.) imposent l'usage du très haut débit dans nos PME engagées dans la compétition mondiale.

Au sein des collectivités, la finalisation de la mise en place d'infrastructures très haut débit est un préalable à la connexion d'équipements publics et services urbains, à la mise en place de certains projets de territoires intelligents ainsi qu'aux applications utilisant la vidéosurveillance.

En ce qui concerne l'action publique sectorielle, les besoins en débit ne cessent de croître avec la modernisation des pratiques éducatives, le développement des compléments numériques interactifs, des visioconférences et des enseignements mutualisés entre plusieurs établissements. Dans les établissements de santé, le très haut débit est indispensable au développement des applications de télésanté, de solutions d'assistance médicale à domicile ou de téléconsultations.

Enfin de façon générale, l'explosion de l'intelligence artificielle et des données sur lesquelles elle s'appuie dans tous les domaines, et en particulier l'essor récent de l'intelligence artificielle générative, accentuent encore plus fortement la tendance.

Les groupements fermés d'utilisateur (GFU) peuvent d'ailleurs être une réponse économique à l'augmentation de ces débits au sein des établissements publics. Il s'agit d'une entité qui regroupe plusieurs personnes physiques ou morales ayant des besoins communs en matière de communications électroniques. Les membres du GFU peuvent partager entre eux des infrastructures de communications électroniques ou des services, sans avoir à les ouvrir au public.

Enfin, l'émergence progressive de la Blockchain, peut servir à établir une traçabilité sur toutes sortes de produits et services. Principalement associée aux crypto-monnaies, elle trouve des applications dans la rédaction de contrats intelligents, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la finance, la santé et la sécurité des données. Elle est célèbre pour son immuabilité et sa capacité à éliminer le besoin d'intermédiaires dans les transactions. La blockchain est susceptible de révolutionner la façon dont nous gérons l'information, réalisons des transactions et protégeons nos données.

Il convient dès lors de maintenir l'effort consenti jusqu'à présent en renforçant la coordination régionale (notamment via un dialogue concerté avec les opérateurs et les instances nationales ou via des échanges de bonnes pratiques), la gouvernance par la donnée (notamment via la publication d'indicateurs communs à tous les déploiements ou les diagnostics de résilience)

et l'accompagnement des populations et des entreprises (notamment via des actions de communication mutualisées et le soutien aux technologies alternatives).

Parallèlement, Orange a révélé en 2022 son plan de fermeture du réseau cuivre d'ici à 2030. Ce réseau cuivre, déployé par France Télécom (désormais Orange) dans toute la France, supporte la téléphonie fixe traditionnelle (dite Réseau Téléphonique Commuté ou RTC) ainsi que les technologies xDSL (ADSL, VDSL, SDSL).

Ce plan avait débuté dès 2020, année pendant laquelle l'opérateur avait réalisé plusieurs expérimentations initiant ainsi la phase dite de transition (2020-2025). Celle-ci intègre trois premiers lots annuels de fermeture (à fin 2023, fin 2024 et fin 2025), concernant 2,5 millions d'adresses et permettant d'enclencher l'industrialisation de la fermeture du réseau cuivre dans la perspective de la phase dite de fermeture effective (2026-2030). Tous les départements de la région ont désormais des communes comprises dans ces trois premiers lots. L'année 2025 marquera une charnière avec l'arrivée à complétude des réseaux de fibre et à fin janvier 2026, il ne sera plus possible de souscrire une offre xDSL. Mais les installations existantes continueront de fonctionner jusqu'à l'extinction physique du réseau.

Durant la phase dite de fermeture effective (2026-2030), les futurs lots continueront de se succéder sur un rythme annuel mais chaque lot ciblera 10 millions d'adresses.

C'est ce petit séisme dans l'univers des télécoms que les collectivités sont invitées à accompagner, interroger, analyser en concertation étroite avec Orange et les instances nationales. Elles sont aussi amenées à formuler des propositions pour les cas de raccordements complexes par exemple et sur la question d'un éventuel service universel de téléphonie en remplacement de celui qui a pris fin au 31 décembre 2021.

LES ACTIONS

☞ ACTION 1 : FINALISER LES DEPLOIEMENTS DES RESEAUX TRES HAUT DEBIT FIXES ET MOBILES A HORIZON 2025 :

- Finaliser les <u>déploiements des réseaux d'initiative publique</u> dans les Alpes-Maritimes, le Var et le Vaucluse à horizon 2025
- Poursuivre et intensifier les <u>échanges initiés avec les opérateurs</u> de réseaux de télécommunications dans le cadre des conventions de programmation et de suivi des déploiements « Fiber To The Home » (Ftth) sur les zones d'Appels à Manifestation d'Intention d'Investir (AMII), avec la participation de toutes les collectivités concernées sur l'ensemble des départements
- Poursuivre le suivi des <u>conventions régionale et départementales</u> dans les zones d'Appels à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL) sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône
- Mettre en place, à l'initiative de la Région avec les Départements et les intercommunalités, une coordination plus étroite entre acteurs (opérateurs de réseaux et leurs sous-traitants avec les services publics de voirie) permettant de favoriser une programmation concertée des travaux concernant tout type de réseaux, voire une mutualisation et ainsi entraîner une diminution des coûts de déploiements et des délais

- Poursuivre le suivi de la <u>couverture en services mobiles</u> des communes, axes de transports et sites touristiques en particulier dans le cadre du New Deal Mobile lancé par l'Etat en 2018 dans le respect de la concertation locale portée par les équipes projet locales départementales
- Améliorer l'information des élus, des entreprises et des particuliers



Finalisation décembre 2025



Région, Etat, ANCT, ARCEP, Départements, EPCI, opérateurs

☞ ACTION 2 : ACCOMPAGNER LA FERMETURE DU RESEAU CUIVRE DE L'OPERATEUR ORANGE A HORIZON 2030

- Favoriser <u>l'appropriation</u> par toutes les parties concernées (administrations, entreprises et usagers) de cette fermeture du réseau cuivre (« décommissionnement ») notamment via l'organisation de commissions régionales de la stratégie numérique annuelles à l'initiative de la Préfecture de région et de la Région
- Accompagner les communes et les populations et en particulier les publics éloignés du numérique dans cette transition majeure vers la fibre ou des technologies alternatives
- Traiter collectivement les <u>cas complexes</u> en capitalisant sur les expériences issues des territoires pilotes et s'inscrire dans les discussions nationales pour éviter les éventuelles fractures numériques et nourrir le débat sur un possible nouveau service universel de téléphonie



Finalisation décembre 2030



Région, Etat, ANCT, ARCEP, Départements, EPCI, opérateurs

ACTION 3: MAINTENIR ET DEVELOPPER LE DISPOSITIF DE COHESION NUMERIQUE PERMETTANT UN MIX TECHNOLOGIQUE

Promouvoir les aides à l'installation de <u>solutions dites alternatives</u> à la fibre telles que le satellite notamment celles de l'Etat et de la Région Sud déjà en œuvre



En cours jusqu'à décembre 2025



Région, ANCT

ACTION 4: FAVORISER LES GROUPEMENTS FERMES D'UTILISATEUR (GFU)

- Créer les conditions favorables à la constitution de GFU locaux ou départementaux, en particulier sur les zones d'initiative publique, en regroupant plusieurs acteurs susceptibles d'intégrer ce genre de coopération



En cours



Région, Départements, EPCI, opérateurs

- Concentrer en <u>un seul outil</u> l'ensemble des informations concernant le très haut débit en région par une co-construction avec l'ensemble des territoires
- Fournir des <u>indicateurs simples</u> de suivi des déploiements à différentes mailles (régionale, intercommunale ou communale)
- Réaliser des « portraits de territoire » actualisables mensuellement
- Développer un <u>service de cartographies interactives</u> (zones de déploiement, opérateurs d'infrastructures fixes et mobiles, connectivité des entreprises, médiation numérique)
- Mettre à disposition l'ensemble des <u>liens utiles</u> notamment ceux pour saisir les opérateurs de réseaux ou l'autorité de régulation des communications électroniques en cas de problèmes sur les infrastructures de réseaux
- Vulgariser les aspects techniques et règlementaires du très haut débit



Lancement des premiers services en 2024



Région, ARCEP, opérateurs

OBJECTIF 2 : FAVORISER LA RÉSILIENCE ET LA SOBRIÉTÉ DES RÉSEAUX

Avec les usages croissants des infrastructures numériques, les réseaux télécoms apparaissent de plus en plus comme ayant un caractère vital pour un territoire soumis à des aléas majeurs et récurrents. Ces réseaux doivent faire l'objet de mesures de protection spécifiques et dimensionnées de manière cohérente avec la nature, l'occurrence et l'impact des risques encourus.

Ceux-ci comprennent les risques environnementaux mais également ceux liés à la construction, l'exploitation et la maintenance, ainsi que les risques humains. Pour chacun d'entre eux, il est nécessaire d'étudier l'ensemble des processus de risque autour de l'infrastructure afin de prévenir, réagir, réparer et tirer les enseignements de la survenue d'un incident.

Les Préfectures ont d'ores et déjà anticipé une partie de cette problématique et mettent en place des conventions avec les Départements pour assurer une réactivité accrue en cas de vandalisme.

De façon générale, un réseau sera d'autant moins impacté qu'il aura été construit dans les règles de l'art et que ses process de gestion sont fiables. C'est un point de vigilance sur lequel l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) fait un focus particulier.

Enfin, une réflexion plus globale sur la sobriété numérique, et donc sur l'utilisation des réseaux et des centres de données, se diffuse actuellement largement dans toutes les sphères de la société et semble faire consensus sur le principe. Dans le cadre de sa volonté de faire de la région Sud la 1^{ère} région verte d'Europe, la Région soutiendra résolument le mouvement de fond qui permettra de passer de la théorie à la pratique.

LES ACTIONS

ACTION 1: REALISER UN DIAGNOSTIC DE RESILIENCE REGIONAL OU FAVORISER L'EMERGENCE DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX DE RESILIENCE

- Mettre en place avec les Préfectures une gouvernance multi-partenariale pour une élaboration collective de ce(s) diagnostic(s) de résilience en étroite collaboration avec l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes ainsi que les Départements, intercommunalités et Métropoles.
- Réaliser des <u>analyses spatiales</u> en croisant les cartes des réseaux de télécommunications avec les cartes de géorisques alimentées par la plateforme régionale de la connaissance
- Activer les <u>prérogatives préfectorales</u> en matière d'identification des vulnérabilités de leurs réseaux par les opérateurs eux-mêmes et travailler en concertation avec les instances nationales et l'ARCEP pour améliorer la situation non seulement sur les réseaux d'initiative publique mais aussi sur les réseaux construits en zones privées
- Lister, évaluer et soutenir les actions à mettre en œuvre, en relation avec l'Etat et l'Europe, pour <u>augmenter la résilience des réseaux</u> (enfouissement, sécurisation des accès, déplacements d'infrastructures implantées en zones inondables, etc)
- Mettre en place une <u>méthodologie de crise</u> (type tempête Alex) déclinée par département mais aussi de façon supra-départementale, les risques ne s'arrêtant pas aux frontières administratives, en intégrant l'ensemble des opérateurs de réseaux au côté des opérateurs historiques

Trouver des <u>solutions collectives</u> pour gérer la mutualisation des travaux sur le domaine public (gestion des gaines techniques) afin d'éviter la proliférations des chantiers, les délais et les surcoûts contraires à un développement durable des territoires



2024 - 2025



Région, Etat, Départements, Banque des territoires, instances régionales de sécurité et de secours, opérateurs

ACTION 2: FAVORISER LES DEMARCHES QUALITE DES RESEAUX

- Promouvoir et valoriser les démarches de <u>labellisation Qualité</u> des réseaux préconisées par l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes et par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires
- Participer activement à <u>l'amélioration continue des réseaux</u> via l'implication de l'ensemble des échelons territoriaux et des populations en communiquant largement sur les boîtes mails dédiées aux dommages réseaux et en interrogeant les opérateurs sur leurs indicateurs de suivi



2024



Région, Départements, EPCI, communes, populations, opérateurs

ACTION 3: PROMOUVOIR LA SOBRIÉTE NUMERIQUE (USAGES, ENERGIE, RESSOURCES)

- Organiser une grande <u>campagne de sensibilisation</u> auprès de publics cibles (jeunesse, lycéens et étudiants en particulier) en s'appuyant par exemple sur les ateliers de la « Fresque du numérique » et sur les tiers-lieux de la région
- Soutenir des <u>réseaux bas-débits mutualisés</u> permettant l'exploitation d'objets connectés à des fins de développement durable (notamment l'optimisation des ressources énergétiques)
- Soutenir les <u>centres de données de proximité</u> et engagés dans une démarche environnementale

Favoriser le <u>verdissement</u>, grâce à des technologies innovantes, des centres de données déjà existants (utilisation de matériaux de fabrication durable, utilisation des énergies renouvelables, systèmes de refroidissement plus efficaces et gestion intelligente des consommations énergétiques, optimisation du foncier, réutilisation de la chaleur résiduelle)



2024 – 2028



Région, Education nationale, Départements, EPCI, opérateurs

OBJECTIF 3 : ENCOURAGER LA SOUVERAINETÉ DES RÉSEAUX ET DES DONNÉES

La souveraineté des réseaux et des datacenters fait référence à la capacité d'un pays ou d'une organisation à exercer un contrôle maximal sur les infrastructures de communication numérique et de stockage de données situées sur son territoire. Cela implique généralement que les autorités nationales ou organisationnelles ont le pouvoir de réglementer, de surveiller et de protéger ces infrastructures selon leurs propres règles et réglementations, sans dépendre de tiers étrangers.

Cette souveraineté permet en particulier de protéger les données sensibles telles que les informations gouvernementales, militaires, industrielles et personnelles.

Mais la souveraineté des réseaux et des datacenters peut également être perçue comme un moyen de promouvoir l'indépendance économique. En possédant et en contrôlant leurs infrastructures numériques, les pays peuvent réduire leur dépendance vis-à-vis de fournisseurs étrangers et stimuler leur propre industrie technologique.

Au-delà des règlementations, les pays considèrent les réseaux de communication et les datacenters comme des infrastructures critiques ou actives essentielles qu'ils doivent protéger contre les menaces extérieures, telles que les cyberattaques. La souveraineté des réseaux et des datacenters peut d'ailleurs soulever des questions complexes au sujet de la coopération internationale en matière de cybersécurité, mais aussi en ce qui concerne les droits de l'homme, la vie privée ou le commerce international. Les pays doivent souvent naviguer entre les avantages de la souveraineté numérique et les défis qu'elle pose sur la scène mondiale.

Au niveau régional, Marseille se situe au 7° rang des villes européennes en matière d'implantations de datacenters, grâce à son positionnement géostratégique (porte de l'Europe du Sud pour l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie) et à l'atterrage de nombreux câbles sous-marins. Des datacenters de taille internationale ont ainsi investi les abords portuaires de la ville.

Cependant, avec le développement de l'internet des objets, un espace se créé pour des datacenters de dimension plus modeste et en proximité des objets connectés. L'accent est ainsi mis sur la propriété et le contrôle des données générées par ces objets dont les entités

propriétaires et les utilisateurs souhaitent avoir un contrôle total sur leurs données et la façon dont elles sont collectées, stockées, traitées et partagées.

La souveraineté des données inclut souvent des garanties pour la protection de la vie privée des utilisateurs et les données personnelles recueillies par les objets connectés peuvent ne pas être exploitées sans le consentement explicite de leurs propriétaires.

Cette approche peut également avoir des implications sur la complexité de la gestion des réseaux d'internet des objets et sur les coûts associés à la mise en œuvre de ces mesures de sécurité et de protection des données.

LES ACTIONS

- ACTION 1: ATTIRER LES CENTRES DE DONNEES SOUVERAINS SUR LE TERRITOIRE REGIONAL
 - Lancer une <u>étude sur l'opportunité de soutenir des</u> <u>datacenters de proximité</u> en région Sud, neutres et ouverts, inscrits dans des logiques de frugalité et de diversification de leurs activités, afin d'orienter le positionnement régional



2024



Région, Etat, Départements, Banque des territoires

- ACTION 2: SOUTENIR LES RESEAUX D'INTERNET DES OBJETS SOUVERAINS SUR LE TERRITOIRE REGIONAL
 - Favoriser le choix de <u>centres de données de proximité</u> lors de la mise en œuvre de réseaux d'internet des objets au sein des collectivités



2024 - 2028



Région, Etat, Départements, EPCI

2 – LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES, DES TERRITOIRES 100 % CLIMAT ET DE SERVICES PUBLICS RÉNOVÉS POUR NOS CONCITOYENS

CONTEXTE ET ENJEUX:

- Les collectivités territoriales sont parmi les premiers acteurs concernés par les conséquences du changement climatique. Il est donc primordial qu'elles aient le maximum de cartes en main pour réduire les impacts environnementaux de leur territoire et pour anticiper, planifier et se préparer aux conséquences du changement climatique, qui font désormais partie du quotidien de nos concitoyens. Les collectivités et notamment leurs groupements (EPCI et Métropole) doivent s'emparer des opportunités proposées par le numérique et ses acteurs pour réussir la transition écologique de leur territoire.
- ➢ Il ne suffit pas cependant de mettre en œuvre des projets « smart territoires » pour réussir parfaitement la transition écologique de son territoire. Le numérique a un impact qu'on ne peut pas nier et qui ne cesse d'augmenter chaque année. Les services publics doivent, dans le cadre de stratégies formalisées par les collectivités, être conçus de façon à minimiser cet impact.
- Les entreprises développant des services innovants en région et les collectivités ne se connaissent pas encore assez. Il est nécessaire de provoquer la rencontre par des évènements régionaux pour faciliter l'émergence de projets « smart territoires ».
- En plus du phénomène naturel de vieillissement de la population observé partout en France, s'ajoute un phénomène de déplacement des populations seniors vers la région Provence Alpes Côte d'Azur. Ainsi on compte actuellement 29 % de plus de 65 ans dans la Région et ce taux devrait encore augmenter significativement d'ici 2050. Par ailleurs, si l'espérance de vie augmente, la durée de vie en bonne santé diminue notamment du fait de l'augmentation des maladies chroniques. Enfin dans un contexte général de baisse du nombre de médecins généralistes, la Région doit aussi faire face à une inégale répartition des professionnels de santé (concentration sur le littoral, éloignement du service des urgences).

Face à ces défis, de nouvelles organisations doivent être recherchées et la télémédecine est un des leviers pour leur mise en place. Si la crise sanitaire a permis d'accélérer significativement les usages de la télémédecine, son déploiement se heurte encore à des freins et des difficultés : information des professionnels de santé, offre numérique morcelée rendant les usages complexes dans la pratique quotidienne, difficultés organisationnelles dans la mise en œuvre de coopérations pluriprofessionnelles et territoriales particulièrement, dans le cadre des parcours de santé complexes.

Les menaces pesant sur les territoires ne sont pas uniquement environnementales. Les cyber-attaques se multiplient et visent de plus en plus les collectivités et leurs établissements, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Il est capital de permettre à ces dernières de se protéger et d'être aidées en cas d'attaque.

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX, LA RÉGION PROPOSE UNE MOBILISATION COLLECTIVE AUTOUR DE TROIS OBJECTIFS :

OBJECTIF 4 : FAIRE DE LA RÉGION UN HUB D'INNOVATION VERT POUR AIDER LES COLLECTIVITÉS À RELEVER LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Pour permettre aux territoires de se saisir des opportunités que représentent les technologies numériques et mettre en œuvre leur transition écologique, la Région souhaite tenir un rôle de « hub » rassemblant les différents outils nécessaires à la réalisation de projet smart territoires vertueux et à impacts significatifs :

- Un soutien à la conception des projets grâce à une aide à l'ingénierie
- Un soutien financier à l'investissement pour les projets innovants et exemplaires
- La mise à disposition d'infrastructures numériques et d'outils d'aide à la décision notamment en matière de données
- La mise en relation avec des fournisseurs de solutions numériques innovantes pour les collectivités et leurs usagers : intelligence artificielle, internet des objets, etc.
- La mise en visibilité des startups innovantes proposant notamment des offres en matière de transition écologique
- La mise à disposition d'un espace dédié à l'échange de bonnes pratiques, à la veille technologique et à la démonstration de solutions numériques.

Sur le volet de l'accompagnement des projets de territoires, la Région accompagne, depuis 2020, les intercommunalités à étudier la faisabilité et à réaliser des projets de smart territoires grâce au dispositif Parcours Sud Smart Territoire. Ce dispositif, salué par les acteurs du territoire, sera reconduit et exclusivement dédié à soutenir des projets permettant d'accélérer la transition écologique des territoires. Une animation sera également mise en place et prise en charge par la Région permettant de créer la rencontre entre donneurs d'ordre publics et offreurs de solutions.

La Région, en tant qu'Autorité de Gestion des fonds européens, est responsable de la mise en œuvre du Programme Provence-Alpes-Côte d'Azur et Massif des Alpes FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027. En mobilisant l'objectif spécifique 1 (OS1) « Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics », la Région souhaite améliorer l'efficacité de l'action publique par la mobilisation de solutions numériques innovantes, cela au bénéfice du territoire et/ou des citoyens.

Sur le volet de la donnée, à la faveur de la signature du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 et d'une délibération d'avril 2022 sur la nouvelle stratégie de la connaissance au service des territoires, la Région déploie progressivement une politique d'investissement majeure en matière d'information géographique, portée par la plateforme de la connaissance du territoire. Cette plateforme met à disposition des études, des cartes et de l'expertise territoriale dans les domaines de l'aménagement et des mobilités, de l'économie, de l'environnement et de la population et répond ainsi à des besoins de la Région et des territoires.

La nouvelle stratégie a aussi fixé un objectif ambitieux, celui de l'élaboration d'un jumeau numérique du territoire, réplique virtuelle numérique du territoire régional. Viendront progressivement se superposer au sein de ce jumeau numérique des informations issues de modélisations (simulations liées aux risques, au changement climatique, etc), de projets urbains (implantation de bâtiments, analyses de PLU, ...), d'extensions d'infrastructures (routes, voies ferrées, ...) ou issues de capteurs (internet des objets). C'est un outil de transformation numérique des collectivités, par une modernisation des processus d'échanges et d'interrogations des données.

Dans le même esprit, la plateforme de données ouvertes et intelligentes, DATASUD, met à disposition les jeux de données qu'elle collecte auprès d'un grand nombre de partenaires de la région, aussi bien privés que publics, et qui génère des réutilisations telles que des applications, des site web, ou encore des cartographies interactives. Cette plateforme propose un certain nombre de services, dont le système de marque blanche ou la publication d'actes administratifs pour les communes, et fait l'objet de partenariats avec des écoles et des instituts de recherche. Son utilisation permet de simuler numériquement l'impact de décisions stratégiques en matière de numérique sur l'aménagement du territoire.

Ces plateformes de données sont des piliers de la connaissance et donc de l'aide à la construction de politiques publiques en matière de développement durable.

Sur le volet de la mise en visibilité de startups, la plateforme digitale, Sud Place, référence 1 400 entreprises innovantes en région et a vocation à faciliter les collaborations entre donneurs d'ordre (publics comme privés), startups et entreprises innovantes de la région.

Sud Place pourra donc permettre aux EPCI de sourcer des solutions et de formuler leur besoin que ce soit dans une démarche d'expérimentation ou de commande publique. Les bénéficiaires du Parcours Sud Territoires intelligents, innovants et durables seront accompagnés dans l'usage de la plateforme.

LES ACTIONS

☞ ACTION 1: PARCOURS SUD TERRITOIRES INTELLIGENTS, INNOVANTS ET DURABLES

Renouvellement de l'appel à manifestation d'intérêt annuel adressé aux intercommunalités pour leur apporter un <u>soutien à l'ingénierie</u> (pour les projets en phase de définition et d'étude d'opportunité) et un <u>soutien à l'investissement</u> (pour les projets en phase réalisation) nécessaires à la réalisation de leur projet smart territoires. Le dispositif ne soutiendra désormais plus que des projets contribuant aux objectifs du Plan climat régional.



Lancement de l'A.M.I en décembre 2023



Région

- ACTION 2 : APPEL A PROJETS FEDER « Améliorer l'efficacité de l'action publique par sa transformation numérique »
 - Doté de 17 millions d'euros l'appel à projets soutiendra des projets visant l'émergence de services numériques de qualité et durables et l'utilisation de technologies innovantes ou de pointe en vue de l'amélioration des services d'intérêts publics.



Lancement fin 2023



Région/Europe

ACTION 3 : PORTAIL CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET PLATEFORME DE DONNÉES OUVERTES ET INTELLIGENTES DATA SUD

- Mettre en place une gouvernance de la donnée au niveau régional en s'appuyant sur la plateforme Connaissance du territoire, dispositif de coordination, d'animation et de mutualisation des données et études en région. La gouvernance actuelle, qui rassemble les territoires autour des partenaires fondateurs de la plate-forme que sont l'Etat, la Région, l'Institut Géographique National (IGN) et l'INSEE, tiendra compte des recommandations formulées dans les différents rapports du groupe « numérique et données » de France Nation Verte et de la mission Data et territoires, qui tous deux proposent de mettre en place des instances de dialogue, de collaboration, de coordination et de pilotage entre l'Etat et les collectivités autour des données, dont celles liées à la transformation écologique. Le niveau régional y est considéré comme le bon niveau pour cette coordination, compétence de la Région. Le couple Etat-Région, déjà à la manœuvre dans le cadre du dispositif partenarial de la plateforme connaissance du territoire, veillera à une association maximale des territoires dans ces instances, déclinées au sein de la plate-forme régionale.
- Consolider la <u>plateforme de données ouvertes et intelligentes développée par la Région, DATASUD,</u> en favorisant la collecte de jeux de données environnementales, notamment issues d'objets connectés, à des fins d'analyse

- à l'échelle régionale et en offrant des outils de visualisation de l'information géographique
- Poursuivre le soutien à <u>l'acquisition d'orthophotographies</u> à très grande échelle sur le territoire régional
- Conduire le projet de <u>jumeau numérique du territoire</u> de la région Sud en fédérant les fournisseurs de données et en poursuivant le partenariat avec l'Institut National Géographique pour l'acquisition de données altimétriques, et réaliser un état prospectif des impacts environnementaux grâce à cet outil
- Poursuivre la <u>convention avec le Centre National d'Etudes Spatiales</u> pour le développement d'une politique d'usage des données spatiales et en particulier pour la planification écologique par la mise ne place d'appels à projets spécifiques centrés sur les besoins et usages des territoires et dotés des fonds nécessaires au lancement d'expérimentations dans un cadre pré-opérationnel. On s'attachera également, au regard des capacités territoriales, à tenter de passer de l'expérimentation à la mise en œuvre réelle sur le territoire.
- Poursuivre la <u>promotion de sites d'activités économiques</u> par la réalisation de maquettes numériques en 3D de ces sites.
- Coordonner les actions, au service et avec les territoires, au travers du comité d'orientation réunissant les membres fondateurs (Etat, Région, Insee, IGN), ainsi que les adhérents à la Plateforme. Lieu de débat et de consultation essentiel sur les priorités stratégiques et la déclinaison opérationnelle (en projets, outils, démarches...), ouvert à l'ensemble des acteurs, essentiellement publics, souhaitant s'impliquer dans la démarche, il trace une perspective d'action commune et partagée.



En cours



Région, Etat, IGN, INSEE, CNES

☞ ACTION 4 : SUD PLACE, PLATEFORME DE MISE EN RELATION ENTRE ENTREPRISES PORTEUSES DE SOLUTIONS INNOVANTES ET COLLECTIVITÉS

- Ouvrir la <u>plateforme développée par la Région, Sud Place</u>, aux collectivités locales, et notamment aux lauréats du Parcours Sud Territoires intelligents, innovants et durables.



2024



Région, Agences de développement économique

ACTION 5 : ANIMATION D'UNE COMMUNAUTÉ « SMART&GREEN TERRITOIRES »

- Organiser des temps forts réguliers, en proximité, dédiés à <u>l'échange de bonnes</u> pratiques et à la présentation de solutions
- Organiser la <u>présentation de solutions numériques</u> notamment les projets labellisés Parcours Sud Smart&Green Territoires

- Réaliser des guides techniques à destination des collectivités basés sur les retours d'expériences des lauréats du Parcours Sud Territoires intelligents, innovants et durables
- Organiser des <u>webinaires</u> sur des thématiques en rapport avec le numérique (transition écologique, cybersécurité, commande publique, l'open data, la gestion des flux touristiques, l'internet des objets et les réseaux bas débit, les technologies 5G, les technologies de couvertures indoor, l'adressage, les liens entre aménagement numérique du territoire et urbanisme, etc.)



Lancement en 2024



Région, Pôles de compétitivité

OBJECTIF 5 : PROMOUVOIR DES SERVICES PUBLICS NUMERIQUES DURABLES ET RESPONSABLES

La prise en compte des impacts environnementaux lors de la mise en place d'équipements ou de services numériques est indispensable pour éviter toute fausse piste ou tout effet rebond.

La Région veut se positionner en tant que facilitatrice auprès des collectivités dans leur démarche de numérique responsable et de leur mise en conformité avec la loi de novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN).

L'article 35 de cette loi REEN dispose que les communes de plus de 50 000 habitants définissent au plus tard le 1er janvier 2025 une stratégie numérique responsable. La Région, par l'élaboration de sa propre stratégie numérique responsable, entend anticiper l'élargissement de cette loi aux autres collectivités et ainsi faire preuve d'exemplarité.

Par ailleurs, en matière d'accès aux soins, depuis 2018, la Région a soutenu le déploiement de **l'e-santé et de la télémédecine** (téléconsultation, télé-expertise, télésurveillance et téléassistance médicale) au titre de ses politiques de santé.

L'intervention de la Région s'est attachée à faciliter l'accès aux soins dans les territoires en désertification médicale, accompagner l'usage de la télémédecine par les professionnels de santé du premier recours et permettre le développement d'une médecine de parcours en favorisant les coopérations entre les professionnels intervenant dans la chaîne du soin.

Cet engagement s'est traduit par le lancement d'appel à projets, en lien avec l'Agence régionale de santé. Plus d'une vingtaine de projets ont fait l'objet d'un financement régional pour un montant de près d'un million d'euros.

Dans la continuité, des financements pour le soutien au déploiement de la télémédecine sont inscrits au titre du prochain Contrat de plan Etat-Région et sont également recherchés dans le cadre du prochain programme opérationnel des fonds européens.

La Région souhaite accélérer le déploiement de la télémédecine en identifiant les freins à sa mise en œuvre ainsi que les leviers pour les dépasser. En effet, si les financements peuvent être un frein à cette accélération, force est de constater qu'aujourd'hui les conditions sont réunies pour soutenir ces investissements. Cependant nous pouvons faire l'hypothèse que la problématique des usages du numérique particulièrement dans le domaine de la santé est plus complexe et relève tout autant de l'animation et l'accompagnement de cette politique que des enjeux de formation.

Pour ce faire, il est proposé l'élaboration d'une stratégie globale et partenariale mobilisant l'ensemble des partenaires et acteurs concernés : professionnels de santé, établissements de santé, du médico-social, acteurs institutionnels et entreprises. Cette stratégie devra également intégrer une dimension formation des professionnels de santé et sensibilisation de la population aux outils numériques. Ce volet permettra aux professionnels de santé de dépasser la méfiance relative à la protection des données et de dépasser les craintes des usagers face à un risque de deshumanisation de la médecine.

Constituant le volet numérique de la politique régionale en santé, la stratégie de déploiement de la télémédecine vise ainsi à :

- Accompagner des réponses organisationnelles et techniques à l'inégale répartition des professionnels de santé dans les territoires et aux défis épidémiologiques : maladies chroniques, polypathologies liées au vieillissement;
- Contribuer à l'évolution des pratiques des professionnels de santé pour améliorer la prise en charge des patients ;
- Favoriser la diffusion et l'intégration des innovations numériques dans l'organisation des soins, aux niveaux local et régional.

LES ACTIONS:

- ACTION 1: MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL ANIMÉ PAR LA REGION DÉDIÉ AU NUMÉRIQUE DURABLE
 - Echanger, s'entraider et identifier des <u>chantiers collectifs</u> tels que le reconditionnement solidaire des équipements numériques par des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire ou la commande publique responsable en matière de numérique en lien avec les réseaux existants (Réseau Régional Achat Durable)



2024 - 2028



Région

- ACTION 2: ENCOURAGER LES COLLECTIVITES ET LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE DE LABELLISATION « NUMÉRIQUE RESPONSABLE »
 - Choisir et engager la Région Sud au travers de son schéma directeur des Systèmes d'information 2024-2027, dans une démarche de <u>labellisation</u> articulée autour de trois axes: environnemental, inclusif et éthique et adressant en particulier la sensibilisation des agents, les équipements numériques, l'éco-conception, les usages, la politique d'achat, la politique

d'aide aux entreprises, la communication et les Règlements général de protection des données et d'amélioration de l'accessibilité

Promouvoir et accompagner les <u>démarches similaires des collectivités et des</u> <u>entreprises</u> de la région



2024 - 2027



Région, Départements, EPCI, Pôles de compétitivité

- Récompenser et diffuser les <u>bonnes pratiques</u> ayant permis d'éco-concevoir un <u>outil informatique</u> à destination du grand public
- Récompenser et diffuser les <u>bonnes pratiques</u> ayant permis d'éco-concevoir un site internet institutionnel



2025



Région

> ACTION 4 : NUMERIQUE EN SANTE

- Mettre en place un <u>dispositif d'animation</u>, <u>d'ingénierie et de formation au</u> <u>numérique en santé</u> notamment en direction de la médecine de ville et du médico-social
- Identifier et soutenir des projets favorisant :
 - la <u>coopération pluri professionnelle</u> (lien ville hôpital, santé social);
 - le déploiement régional de <u>projets et expériences probantes</u> et à fort potentiel;
 - le <u>partenariat entre des équipes de professionnels de santé et des</u> entreprises innovantes régionales sur des projets structurants
- Contribuer à la <u>mise en réseaux</u> de l'ensemble des acteurs à travers une plateforme collaborative et d'événements dédiés
- Mettre en place une <u>campagne de sensibilisation</u> de la population aux services offerts par le numérique en santé afin de lever les freins à leur utilisation

OBJECTIF 6 : RENFORCER LA CYBERSÉCURITÉ DANS LES COLLECTIVITÉS ET LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ACCOMPAGNER EN CAS D'ATTAQUE

LES ACTIONS CONDUITES DANS CET AXE STRATÉGIQUE FONT L'OBJET D'UNE POLITIQUE REGIONALE DEDIEE

Une menace qui ouvre des opportunités de développement

Les cyberattaques apparaissent comme un enjeu essentiel de sécurité, aussi bien pour les particuliers que les entreprises et les acteurs publics. Au-delà des cas les plus médiatiques concernant des collectivités et services publics (Aix-Marseille Université en juin 2023, Département des Alpes-Maritimes en décembre 2022, Métropole Aix-Marseille en 2020...) il s'agit d'un risque aussi global que difficile à mesurer au niveau local.

Les acteurs économiques sont particulièrement exposés et paradoxalement peu conscients du danger, notamment les PME, et parfois démunis face à la complexité technique du sujet.

Au-delà de la menace, la cybersécurité est aussi une opportunité. La Région Sud compte sur son territoire de nombreuses entreprises leader dans ce domaine qui fait l'objet d'investissements importants. La région est également un territoire d'innovation avec des startups en forte croissance et un ensemble de formations supérieures et d'organismes de recherche à la pointe des enjeux technologiques actuels.

La cybersécurité est donc au cœur des prérogatives de la Région et entre en résonnance avec ses compétences de développement économique, de formation et de soutien à l'innovation.

Un engagement régional par le lancement de dispositifs ambitieux

En octobre 2020, la Région s'est dotée d'une feuille de route cybersécurité, dont on peut retenir deux objectifs transversaux :

- Contribuer à la protection des acteurs économiques et des collectivités territoriales de la région;
- Soutenir le développement d'une filière forte par la mise en œuvre d'actions concrètes.

La mise en œuvre de cette feuille de route se traduit sur le plan opérationnel par la mise en œuvre de plusieurs dispositifs (dont certains encore en cours de développement) qui apportent chacun une partie des réponses aux enjeux actuels. Deux d'entre eux font l'objet d'une action particulière de la Région :

Le CSIRT (centre de cybersécurité) régional

La Région a accompagné dès octobre 2020 la création du Centre Régional de Réponse Cyber (C2RC) mis en œuvre par l'institut FMES. A partir de cette structure préfiguratrice, la Région a impulsé la création d'un CSIRT régional, dont le lancement est financé par l'ANSSI à hauteur d'un million d'euros sur trois ans (2022-2024).

L'objectif central du CSIRT régional est de prendre en charge gratuitement les victimes de cyberattaques pour qualifier l'incident et les mettre en relation avec des prestataires compétents pour la remédiation.

Le projet est porté par l'association « Urgences Cyber – CSIRT Région Sud », créée le 23 septembre dernier qui compte parmi ses membres de droit la Région, la FMES, les conseils départementaux et les métropoles de la région.

Ce service, basé à Toulon et déjà accessible pour ses bénéficiaires, par téléphone (04 23 36 09 30) ou via son site internet <u>Urgence Cyber région Sud (urgencecyber-regionsud.fr)</u>, est actuellement en phase de montée en puissance

Le campus cyber régional

La Région a adhéré au Campus Cyber national le 24 juin 2022 et a répondu à son appel visant à développer des dynamiques régionales lui faisant échos.

Le campus cyber régional ne sera pas une simple déclinaison du campus national ; il s'agit d'un projet coconstruit avec les acteurs du territoire dès ses phases initiales de cadrage, avec pour ambition de répondre aux besoins de ses membres sur les deux axes de la feuille de route de la Région : protection des acteurs du territoire et développement de la filière.

Le processus de co-construction a été enclenché le 23 novembre 2022 et le projet à ce jour compte de nombreux participants actifs tels que : Orange Cyberdéfense, Naval Group, CMA-CGM, Amadeus, Cyberway (groupe Crédit Agricole), Thalès DIS, La Française des Jeux, Capgemini, EGERIE, Unitel Group, la Gendarmerie nationale, le pôle SCS et Safe Cluster.

Quatre axes de travail principaux ont été identifiés :

- Favoriser le recrutement de personnels qualifiés et la reconversion vers ces métiers ainsi que lutter contre la pénurie des talents ;
- Sensibiliser le tissu économique et faciliter l'accès aux services de cybersécurité pour les PME ;
- Renforcer l'attractivité de l'écosystème cyber régional et accroitre son rayonnement ;
- Soutenir l'innovation.

Le projet devrait entrer dans sa phase opérationnelle au début de l'année 2024.

3 – FORMER AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE, ACCOMPAGNER ET FORMER LES CITOYENS ET NOTAMMENT NOS JEUNES, AUX USAGES NUMÉRIQUES

CONTEXTE ET ENJEUX

- Le secteur du numérique compte en région 5 070 établissements, 63 970 salariés et 9 090 offres d'emploi diffusées par Pôle Emploi
- L'enquête Besoin en Main-d'œuvre 2023 fait état d'un besoin de 6 000 professionnels dans les activités suivantes : employés et opérateurs en informatique, ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique, Ingénieur cadres d'étude, R&D en informatique, chefs de projets informatiques et techniciens des services aux utilisateurs en informatique et techniciens d'étude et de développement en informatique.
- L'enjeu prioritaire pour la Région est de contribuer à développer une offre de formation plus importante post bac avec un enjeu fort sur le volet enseignement supérieur (niveaux 6 et 7). L'INSEE estime qu'en 2019, 660 000 habitants de Provence-Alpes Côte d'azur n'ont pas utilisé internet au cours de l'année ou ne possèdent aucune compétence dans l'utilisation des outils numériques. Les personnes en situation d'illectronisme représente donc 16% des habitants de 15 ans ou plus en région¹.
- L'effondrement de la place de la science et du savoir dans nos sociétés se traduit par une circulation intensifiée et accélérée de fausses informations et de leur corollaire, les théories du complot.
- ➤ Le développement d'infrastructures et d'une offre de service publique ou privée ne pourra améliorer le quotidien des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur et créer de la valeur que si ces derniers maîtrisent l'utilisation des outils numériques mis à leur disposition.

Avec la transition environnementale, la transition numérique modifie quotidiennement nos façons de produire, de consommer, de travailler. Elle modifie également nos façons d'apprendre, de transmettre des savoirs, de faire des choix professionnels que ce soit en matière de formation ou d'emploi. La Région se doit donc d'anticiper et d'accompagner ces changements tant au niveau des entreprises que des individus qui voient leurs métiers, leurs compétences évoluer, se transformer à un niveau et une vitesse jusqu'ici jamais connus :

- Former, en répondant aux tensions sectorielles et géographiques, en mobilisant l'ensemble des modalités pédagogiques à disposition et l'ensemble des professionnels motivés et impliqués,

¹ https://www.insee.fr/fr/statistiques/6966102

- Orienter les plus jeunes mais aussi celles et ceux, en transition professionnelle, qui doivent découvrir, tester, appréhender des univers, des secteurs économiques que les changements climatiques et technologiques influent profondément,
- Aux côtés de la région académique et des services de l'État, La Région Sud mobilise ses compétences phares en matière d'équipement des lycées, de formation professionnelle, d'information aux métiers et de développement économique afin de répondre au double objectif d'offrir aux jeunes les meilleures chances de démarrer leur vie d'adulte en facilitant leur accès à l'emploi et de répondre aux besoins de compétences et d'emplois d'aujourd'hui et de demain,
- Concomitamment aux deux premiers objectifs, expérimenter et innover en utilisant la diversité des financements disponibles, afin de se rapprocher au plus près de l'évolution des besoins de compétences, de participer à la modernisation de l'offre de formation et de défricher les potentialités que l'intelligence artificielle et la data peuvent offrir en matière de services numériques à l'ensemble des usagers,
- Lutter à la source contre la désinformation, en rapprochant les jeunes et le grand public de la connaissance, en encourageant la réflexion et en favorisant le discernement entre le croire et le savoir.
- POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX, LA RÉGION PROPOSE UNE MOBILISATION COLLECTIVE AUTOUR DE DEUX OBJECTIFS :

OBJECTIF 7 : FORMER AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE EN TENSION ET RÉPONDRE À LA DEMANDE EN COMPÉTENCES EN RÉGION

LES ACTIONS

- **☞** ACTION 1 : ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS NUMERIQUE ET ECOLOGIQUE DES ENTREPRISES PAR LA PRODUCTION DE COMPETENCES ADAPTEES
 - Produire et signer, d'ici 2028, 5 <u>Contrats d'Objectifs Sectoriels</u> multipartites (branches professionnelles, OPCO, Pôle emploi, Région académique, CMQ concernés et DREETS) afin de mieux définir les besoins en compétences spécifiques pour assurer la transition numérique et écologique des entreprises (premiers COS industrie et BTP Construction durable en 2024



En cours jusqu'à décembre 2028



Région, Pôle Emploi, OPCO, Branches professionnelles, DREETS

- Mobilisation du fonds de soutien Apprentissage de la Région (4,7 M€ par an), et du fonds régional d'innovation, au service de projets de formation d'échelle

régionale notamment dans le domaine du numérique. Exemples : La Plateforme avec 235 000€ en 2021, 300 000€ en 2022 et 350 000€ en 2023 pour environ 300 personnes formés par an ; Simplon accompagné à hauteur de 277 959 € en 2022 pour formés une quarantaine de jeunes sur Marseille, Nice, Cannes et Berre-l'Etang.



En cours jusqu'à 2024



Région

- Le Marché Compétences Professionnelles de la Région Sud, prévoit en 2023/2024 de former un prévisionnel de 6616 stagiaires dans 16 domaines professionnels différents pour un montant de 44 500 000€. Les coûts pédagogiques sont pris en charge par la Région et les stagiaires sont rémunérés. En ce qui concerne plus précisément les enjeux de la transition écologique et numérique, 77 actions sont programmées avec des niveaux variés (allant jusqu'au bac+3/4), pour un potentiel de 435 places et un montant de 3 758 046€. Ces actions sont programmées à partir de la proximité, au plus près des bassins d'emplois, en lien avec les besoins des entreprises, tous les départements sont couverts. Un plan de progrès vise à termes (2026) à ce que tous les intervenants soient formés aux enjeux du numérique en vue d'un développement de nouvelles pratiques.



En cours jusqu'à 2026



Région

- Mettre en œuvre la réforme des lycées professionnels en accélérant la transformation de la carte des formations professionnelles et en développant un partenariat régional d'ampleur pour renforcer les liens entre les lycées professionnels et le monde économique



En cours jusqu'à 2028



Région, Etat, région académique

- Collaborer deux années avec Pôle emploi, Numéum et le MEDEF Sud pour mettre en œuvre le dispositif « Numeric'emploi » et préparer 200 demandeurs d'emploi à intégrer des entreprises qui recrutent sur ces métiers en les formant spécifiquement pour les offres d'emploi repérées.



2024 - 2026



Région, Pôle Emploi, Numéum, MEDEF Sud

ACTION 2: RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS LES PUBLICS EN MATIERE D'ORIENTATION

- Mettre à disposition des supports et outils rénovés sur <u>orientation-regionsud.fr</u> permettant de présenter la réalité des métiers à partir d'une analyse régionale produite avec l'implication des acteurs historiques (OPCO, branches professionnelles, entreprises et autres organisations syndicales et professionnelles) mais également le Campus des métiers et des qualifications Numérique et les groupes de travail « Emploi / Formation » des Opérations d'Intérêt Régional (OIR) 2.0
 - Promouvoir sur le site <u>orientation-regionsud.fr</u> des évènements mis en place par les branches, fédérations et organisations professionnelles : forums, manifestations et initiatives en faveur de l'alternance, de l'emploi, de l'attractivité et la découverte des filières de formation
 - Agréger dans les rubriques dédiées du site, des ressources actualisées concernant les filières et les métiers qui recrutent
 - Promouvoir des focales métiers/secteurs sur la page home du site
 - Développer les webinaires thématisés (les séquences #métiers)
 - Promouvoir l'info métiers à destination des scolaires, des jeunes 16-25 ans et des actifs; notamment par l'appel à projet « Rencontre ton métier » : actions innovantes au sein d'établissements scolaires et autres, salons d'information innovants
 - Enrichir l'outil « CartoSud » pour intégrer des témoignages de professionnels et des parcours
 - Promouvoir le dispositif « Un parrain un emploi » : action de parrainage conduite en partenariat avec Pôle emploi qui permet d'accompagner vers l'emploi des jeunes diplômés ayant validé un niveau Bac +2 ou plus.
- Mettre en place une cartographie permettant d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation
- Systématiser la prise en compte de la mixité et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les actions liées à la découverte et à l'information métiers



En cours jusqu'à décembre 2028



Région, OPCO, Branches professionnelles, CMQ numérique, Pôle Emploi

ACTION 3 : CONSTRUIRE UN PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ILLECTRONISME

 Construire un Plan régional de lutte contre l'Illettrisme et l'Illectronisme, y compris en milieu professionnel, en partenariat avec la DREETS, la DRAAF et les régions académiques. Il inclura les premiers résultats de la mise en œuvre du module « Autonomie numérique » du Marché compétences professionnelles 2022-2026 qui participe à la lutte contre l'illectronisme (cf. Action 1)

Lancement 2nd semestre 2024



DREETS, DRAAF, Régions académiques

☞ ACTION 4 : EXPERIMENTER – INNOVER : MAINTENIR LA DYNAMIQUE COLLECTIVE

- Continuer à soutenir l'innovation, les expérimentations et leurs changements d'échelle en développant des appels à projets et des challenges d'innovation thématiques ou sectoriels (fonds d'innovation pour la formation de la Région), en s'appuyant sur le CARIF OREF et en poursuivant le développement de cas d'usages basés sur les technologies de l'IA et du Big Data
- Expérimenter une organisation spécifique Etat-Région pour augmenter les lauréats au PIA 4 régionalisé et à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA)



En cours jusqu'à décembre 2028



Région, Etat, CARIF OREF

☞ ACTION 5 : ENTAMER UNE REFLEXION SUR LE RECOURS ET LA SENSIBILISATION A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET AUX EDTECHS DANS LES LYCEES

- Identification de projets propice à l'utilisation de l'IA ou des Edtech
- Développement de pilotes



2023-2028



Région, Lycées, Education nationale

☞ ACTION 6: S'APPUYER SUR LES PROFESSIONNELS DES MEDIAS POUR ARMER LES JEUNES ET LES DECIDEURS CONTRE LA DESINFORMATION

Face à la nécessité d'éduquer le public aux médias (production de l'information, fonctionnement de l'espace médiatique) et à l'information (sources, fiabilité), la Région favorisera les initiatives menées en partenariat avec les professionnels des médias (journalistes, influenceurs) pour

développer l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans les programmes scolaires et de formation continue.

- La Région encouragera les partenariats avec la presse afin d'assurer une présence régulière dans les médias en accompagnant la création d'un réseau de chercheurs référents.

_



OBJECTIF 8 : LABELLISER, DEVELOPPER ET COORDONNER UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES DE PROXIMITÉ

Depuis 2017, la Région soutient un réseau de lieux dédiés à l'accompagnement des habitants de la région dans leurs usages du numérique. Ainsi chefs ou créateurs d'entreprises, demandeurs d'emploi, étudiants, agents des collectivités et toutes autres personnes souhaitant être sensibilisées ou informées sur les opportunités et points de vigilance à avoir dans leur utilisation du numérique, peuvent être reçus dans un des 121 lieux labellisés SUD LABS « lieux d'innovation et de médiation numérique en région Sud ». A ce jour, les Sud Labs ont accompagné 76 400 personnes dont plus de 37 000 demandeurs d'emplois et près de 7 500 chefs d'entreprises.

Le dispositif SUD LABS doit maintenant évoluer, dans un souci de cohérence et de complémentarité avec les autres initiatives et politiques publiques existantes sur le territoire avec :

- La prise en compte du nombre de plus en plus important de tiers-lieux en région et des synergies possibles avec d'autres priorités (économie sociale et solidaire, transition écologique, entrepreneuriat, etc.);
- La prise en compte des politiques ou feuilles de route régionales sur la cybersécurité et l'intelligence artificielle ;
- Les réseaux d'acteurs existants : Sud Tiers-Lieux, Hub du Sud, Réseau Français des Fablabs, etc ;
- Les dispositifs nationaux : France Services, Fabrique de territoires, Conseillers Numériques France Services ;
- Les déclinaisons locales de la feuille de route nationale France Numérique Ensemble.

Enfin, la mise en place d'une gouvernance régionale sur le sujet de la médiation numérique sera discutée avec l'État et les Départements pour s'assurer de la bonne cohérence des actions de chacun des acteurs selon ses compétences, notamment dans le cadre de l'application de la Feuille de route Numérique Ensemble.

LES ACTIONS

- - <u>Labellisation de tiers-lieux</u> de médiation numérique
 - Appel à projets annuel Sud Labs Entreprise destiné à soutenir des projets permettant <u>d'accompagner les petites entreprises</u> dans leurs usages numériques.



Lancement printemps 2024



Région

- **☞** ACTION 2 : MISE EN PLACE D'UNE ANIMATION DU RÉSEAU SUD LABS EN LIEN AVEC LES RÉSEAUX EXISTANTS (SUD TIERS-LIEUX, HUB DU SUD)
 - Organisation de rencontres thématiques et d'échanges, capitalisation, mutualisation et recherche de synergies entre les projets.



Lancement de l'animation dernier trimestre 2024



Région, Hub du Sud, Etat

- ACTION 3: PARTICIPATION A LA GOUVERNANCE DE LA MEDIATION NUMERIQUE EN REGION AVEC L'ETAT, LES DEPARTEMENTS ET LES METROPOLES
 - Participation à la mise en œuvre de la Feuille de route Numérique Ensemble portée au niveau national en collaboration avec les Départements, les Métropoles et le Hub du Sud



2024 - 2028



Région, Etat, Départements, Métropoles, Hub du Sud , ANCT

4 – GOUVERNANCE, SUIVI ET ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE

CONTEXTE ET ENJEUX:

- Pour faire de notre région la 1ère région verte d'Europe, tous les services publics du territoire ont un devoir d'efficience aussi bien dans le « Green for IT » qui recouvre l'ensemble des technologies ou processus technologiques et numériques ayant une consommation d'énergie réduite par rapport à des systèmes plus traditionnels, que dans le «IT for Green» qui génère une contribution positive et mesurable des systèmes d'information à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- La stratégie numérique régionale est une démarche fédératrice qui repose sur une dynamique collective. Son élaboration, réalisée en concertation avec les territoires, préfigure la coopération qui pourra être à l'œuvre sur les sujets numériques pendant les quatre prochaines années.
- La région Sud est le terreau d'un très grand nombre d'initiatives en matière de numérique, qu'elles soient portées par des organismes publics ou par des entreprises privées et ce, quelles que soient leurs tailles respectives. Ce foisonnement, qui est une richesse, n'est probablement pas suffisamment partagé et des occasions de mutualisation ou de partenariats sont probablement manquées.

OBJECTIF 9 : UNE STRATÉGIE COORDONNÉE AVEC L'ÉTAT ET ASSOCIANT ÉTROITEMENT LES COLLECTIVITÉS

L'Etat, la Région, les Départements et les EPCI travaillent ensemble depuis 2016 et cette collaboration s'est renforcée depuis 2018, lors du vote de la Stratégie Commune d'Aménagement Numérique du Territoire dans l'objectif d'être plus efficaces et efficients afin de répondre aux besoins des citoyens, des entreprises et de nos collectivités

La stratégie numérique régionale pour des territoires 100 % Climat doit s'articuler en tenant compte d'une part, des compétences différentes (mais complémentaires) de chacun : Département chef de file sur le volet de la solidarité, du social et de l'inclusion numérique / la Région sur le volet des formations et du développement économique et d'autres part, des démarches en cours au niveau national et sur le territoire : déclinaison de la Feuille de route Numérique Ensemble, stratégies et schémas départementaux, feuilles de route mises en place par les intercommunalités ou les communes.

La Commission Régionale de la Stratégie Numérique (CRSN) pourrait être le lieu de coordination des différentes initiatives des acteurs du territoire.

LES ACTIONS

ACTION 1: UNE GOUVERNANCE REGIONALE ELARGIE ET TERRITORIALISEE QUI DONNE TOUTE SA PLACE A L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Pour conforter la démarche de co-construction et d'association de l'ensemble des parties prenantes (Région, Etat, Départements, EPCI et communes, monde économique, ...) qui a marqué l'élaboration de cette stratégie, la gouvernance suivante sera mise en place :

- La Commission régionale de la stratégie numérique (CRSN) contribue au pilotage de cette stratégie. Il s'agit au travers de cette commission, de s'assurer du bon déploiement des programmes nationaux et régionaux en matière de numérique en région et de la bonne cohérence des actions qui en découlent. Co-présidée par le Président de Région et le Préfet de Région, elle se réunit au moins une fois par an. Son périmètre et sa composition sont élargis afin de couvrir l'ensemble des problématiques numériques (infrastructures, données, services, usages) et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Elle aura pour objet de :
 - Partager les travaux des comités de suivi départementaux mentionnés ci-dessous (état d'avancement des déploiements opérationnels, priorités, besoins...)
 - Formuler et arbitrer les éventuelles évolutions des orientations de la stratégie (au regard des priorités stratégiques des plans d'actions définis pour la région Sud)
 - Présenter un bilan annuel de la conduite stratégique et suivi des indicateurs clefs de performance
 - Offrir un espace d'échange et de concertation
- Des **comités de suivi** départementaux présidés par la Région seront organisés une fois par an. Ils réuniront les acteurs déjà impliqués dans l'élaboration de la stratégie et auront pour objet de :
 - Présenter et discuter le bilan et l'avancement de chaque axe, formuler les remontées terrains afin d'évaluer la mise en œuvre des mesures prises
 - Informer sur la déclinaison opérationnelle des plans d'actions dans le cadre des axes de la stratégie conduits par le Comité technique mentionné ci-dessous.
 - Offrir un espace d'échange et de concertation

Un comité technique pilotera le déploiement de la stratégie sur la période en lien avec les Plan d'actions spécifiques (IA, Cyber, inclusion numérique, ...). Il associera les services de la Région, dont les pilotes de chaque Plan d'actions, ainsi que l'Etat et aura pour objet de préparer les réunions des comités départementaux.



2024 - 2028



Région, Etat, Départements

- - Accompagner les territoires dans leur réponse aux dispositifs de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) afin d'augmenter le nombre de territoires pilotes en matière de smart territoires, d'inclusion numérique ou de démarches de numérique responsable en région.



2024 - 2028



Région, Etat, ANCT

OBJECTIF 10 : ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE

Toutes les entités, publiques ou privées, sont désormais largement engagées dans des processus de digitalisation avec le constat que la transformation numérique n'est jamais terminée mais relève d'une démarche d'amélioration continue en perpétuelle évolution.

Ainsi, plus les organisations se modernisent via le numérique, plus il est important d'évaluer l'impact environnemental des technologies mises en œuvre, à la fois sur leurs contributions négatives mais également sur les contributions positives permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer l'économie circulaire. L'évaluation de l'impact environnemental des technologies numériques est essentielle, car décisif pour l'avenir de la planète.

La digitalisation et la décarbonation doivent ainsi aller de pair et la puissance publique a une responsabilité morale évidente sur cette prise de conscience et sur les actions qui peuvent être menées concrètement.

Le bilan des actions passées engagées à la suite de l'adoption de la Stratégie Smart Région en 2016 et à celle de la Stratégie Commune d'Aménagement du Territoire (SCANT) en 2018 annexées au présent document (cf Annexe 1) a permis d'en tirer quelques enseignements.

La Région affiche ainsi sa volonté d'inventer un nouveau modèle en région Sud afin de catalyser les énergies et de parvenir à une efficience collective bénéfique pour la planète.

LES ACTIONS

ACTION 1 : ETABLIR UN ETAT DES LIEUX PARTAGÉ ET IDENTIFIER LES INDICATEURS CLÉS

- Réaliser un <u>état des lieux exhaustif</u> sur l'ensemble du territoire national des outils permettant l'évaluation environnementale des actions déployées dans le cadre de la stratégie
- Définir collectivement les <u>indicateurs</u> qui serviront à l'évaluation environnementale des actions mises en œuvre y compris les consommations d'énergie et leur impact en rejet de GES dès l'état des lieux.
- La trajectoire devra être cohérente avec les objectifs du bilan carbone patrimoine et compétence.





☞ ACTION 2 : ETABLIR UN BILAN A MI-PARCOURS ET EN FIN DE PERIODE

- Produire un <u>bilan intermédiaire en 2026</u> et un <u>bilan final à fin 2028</u> en mettant en exergue les gains en termes de collaboration inter-collectivités et avec les Préfectures ainsi que les projets phare réalisés à partir de 2024





5 – ANNEXES

5.1 – BILAN DE LA STRATEGIE SMART REGION ET DE LA STRATEGIE COMMUNE DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE



Stratégie Smart Région Stratégie Commune de l'aménagement numérique du territoire

Inventaire et bilan des actions 2016 - 2022

Table des matières

	E 1 : COUVERTURE DU TERRITOIRE REGIONAL ET DEVELOPPEMENT D'OUTILS INNOVANTS AU RVICE DES TERRITOIRES	
	INFRASTRUCTURES TRES HAUT DEBIT	3
	LA FIBRE ET LES MONTEES EN DEBIT	3
	LA TELEPHONIE MOBILE	5
	LES SOLUTIONS ALTERNATIVES	8
	ACCOMPAGNEMENT DES CITOYENS A LA MUTATION DES USAGES NUMERIQUES	9
	DEVELOPPEMENT D'OUTILS INNOVANTS AU SERVICE DES TERRITOIRES	9
	DEVELOPPEMENT, MISE EN PLACE ET MISE A DISPOSITION D'UNE INFRASTRUCTURES DE DONNEES OUVERTES ET INTELLIGENTES OUVERTES A TOUS	10
	ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS DE SMART TERRITOIRES DES COLLECTIVITES	11
	TOURISME	11
	CULTURE	12
AXI	E 2 : ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	12
	ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES	12
	RECHERCHE – INNOVATION	13
	EMPLOI – FORMATION	14
	E-SPORT	15
AXI	E 3 : SECURITE DES PERSONNES ET DES SYSTEMES	16
AXI	E 4 : MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE	16
	LYCEES	16
	SANTE	16
	TRANSPORTS-MOBILITE	17
	« A VOTRE SERVICE »	. 17

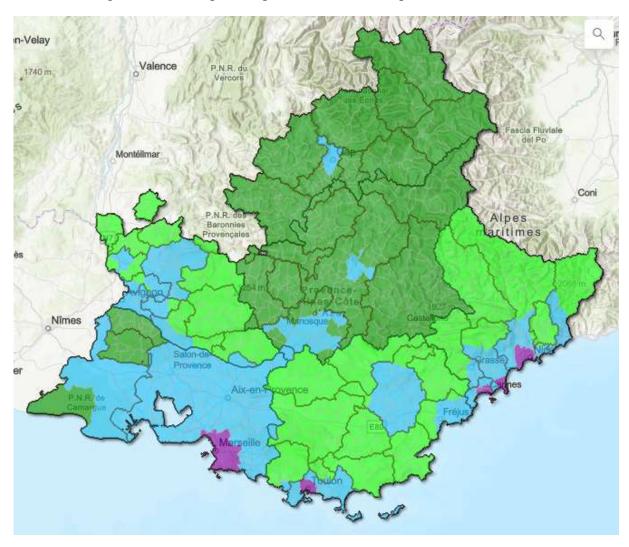
AXE 1 : COUVERTURE DU TERRITOIRE REGIONAL ET DEVELOPPEMENT D'OUTILS INNOVANTS AU SERVICE DES TERRITOIRES

INFRASTRUCTURES TRES HAUT DEBIT

Les infrastructures numériques englobent les réseaux fixes (cuivre et fibre) et mobiles (2G, 3G, 4G, 5G) mais aussi les technologies dites alternatives (satellite, THD radio, 4G/5G fixes).

LA FIBRE ET LES MONTEES EN DEBIT

Le territoire régional se décompose en plusieurs zones de déploiement :



Observatoire régional de la couverture numérique

Zone publique:

Réseau d'initiative publique (06, 83, 84)

RIP 06 (SICTIAM: Marchés de travaux et DSP en affermage avec THD 06-Altitude Infrastructure)

RIP 83 (SMO SUD THD: DSP concessive avec VAR-THD-Orange),

RIP 84 (Département 84 : DSP concessive avec Vaucluse Numérique-Bouygues/Axione).

Zones privées :



- **ZTD Zone très dense** (Marseille, Toulon, Nice, Antibes, Cannes, Le Cannet) où tous les opérateurs d'infrastructures peuvent construire leurs propres réseaux sans échéance de complétude
- AMII Zone Appel à Manifestation d'Intention d'Investir où Orange est positionné sur 2/3 des communes et SFR sur le 1/3 restant, les deux opérateurs s'étant engagés à assurer la complétude de ces zones à fin 2022 mais les engagements sont difficiles à tenir
- AMEL Zone Appel à Manifestation d'Engagements Locaux où SFR a été choisi en 2019 pour fibrer ce qui était initialement sous initiative publique dans les départements 04, 05 et 13

Les financements

- Sur les trois Réseaux d'Initiative Publique (RIP) dans les Alpes-Maritimes, le Var et le Vaucluse gérés via des délégations de service public :
 - 300 M€ de financements publics dont 44 M€ de la Région (et environ
 500 M€ de financements privés en complément).
- Sur les territoires AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux), XpFibre a racheté les réseaux d'initiative publique des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône en 2019
 - o transfert de charge des 80 M€ investis via le Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte-d'Azur Très Haut Débit sur l'opérateur XpFibre
- Sur les zones très denses (ZTD) et AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investir), pas de financements publics car entièrement sous initiative privée depuis l'origine.

Les taux de couverture (au 31 décembre 2022)

Le taux global régional était de 80%.

Par départements, cela donne :

- 81 % pour les Alpes-de-Haute-Provence
- 72 % pour les Hautes-Alpes
- 83 % pour les Alpes-Maritimes

- 81 % des Bouches-du-Rhône
- 76 % pour le Var
- 81 % pour le Vaucluse

CHIFFRES CLES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

- Territoire AMEL (XpFibre)
- Objectifs: 145 062 prises sur 198 communes

dont 105 761 prises sur 187 communes en zone privée AMEL d'ici fin 2023

- o Taux de réalisation ⊃ 81 % au total et 81 % en zone AMEL
- o Taux de pénétration ⊃ 19 % avec 16 092 clients sur les 85 442 prises raccordables en zone AMEL

CHIFFRES CLES DES HAUTES ALPES

- Territoire AMEL (XpFibre)
- Objectifs: 149 344 prises sur 162 communes

dont 121 923 prises sur 161 communes en zone privée AMEL d'ici fin 2023

- o Taux de réalisation ⊃ 71 % au total et 68 % en zone AMEL
- o Taux de pénétration ⊃ 11 % avec 9 208 clients sur les 84 564 prises raccordables en zone AMEL

CHIFFRES CLES DES ALPES MARITIMES

- Territoire RIP SICTIAM DSP Altitude Infra (THD06):
- o **Objectifs:** 910 491 prises sur 163 communes

dont 73 325 prises sur 100 communes en zone publique d'ici fin 2024

- Taux de réalisation 3 83 % au total et 39 % en zone publique
- o Taux de pénétration ⊃ 20 % avec 5 500 clients sur les 29 152 prises raccordables en zone publique

CHIFFRES CLES DES BOUCHES DU RHONE

- Territoire AMEL (SFR)
- Objectifs: 1 246 866 prises sur 119 communes

dont 56 305 prises sur 24 communes en zone privée AMEL d'ici fin 2023

- o Taux de réalisation 3 81 % au total et 97 % en zone privée AMEL
- o Taux de pénétration 38 % avec 20 664 clients sur les 54 559 prises raccordables en zone AMEL

CHIFFRES CLES DU VAR

- Territoire RIP DSP Orange (Var THD)
- **Objectifs:** 847 174 prises sur 153 communes

dont 363 315 prises sur 119 communes en zone publique d'ici fin 2024

- o Taux de réalisation ⊃ 76 % au total et 62% en zone publique
- o **Taux de pénétration ⊃ 31 %** avec 69 570 clients sur les 224 417 prises raccordables en zone publique

CHIFFRES CLES DU VAUCLUSE

- Territoire RIP DSP Bouygues-Axione (Vaucluse numérique)
 - Objectifs: 374 243 prises sur 151 communes dont 125 903 prises sur 105 communes en zone publique d'ici mi-2023
 - o Taux de réalisation 3 81% au total et 97 % en zone publique
- o Taux de pénétration → 40 % avec 50 000 clients sur les 122 385 prises raccordables en zone publique

Les taux de couverture par zone de déploiement, toujours à fin décembre 2022, étaient les suivants :

Zones (FttH)	Taux de couverture
ZTD	83%
AMII	79%
AMEL	78%
RIP	67%
Total général	80%

A propos des montées en débit (ADSL, VDSL):

- 125 communes concernées (04, 05, 13, 83) pour 50 000 lignes améliorées
 - Montant total pour ces opérations :
 - o Sur les 04, 05, 13 : 60 M€ dont 18,7 M€ de la Région (10,1 M€ depuis 2016)
 - Sur le 83 : 8,84 M€ dont 4,4 M€ de la Région (4,4 M€ depuis 2016).

LA TELEPHONIE MOBILE

Avancement de la 4G

Tout comme pour la fibre optique, les zones denses sont particulièrement bien desservies contrairement aux zones rurales mais en 2018, le gouvernement a lancé le programme New Deal Mobile comportant 6 volets :













indoor réseaux mobiles

Le volet « La 4G pour tous » oblige les opérateurs à implanter des antennes 4G sur l'ensemble de leurs points hauts (pylônes, terrasses, clochers, châteaux d'eau, etc) déjà installés. En région Sud, quasiment tous les points hauts sont ainsi équipés d'antennes 4G et selon les opérateurs, cela couvre entre 97 et 99% de la population. Les estimations des opérateurs restent néanmoins théoriques.

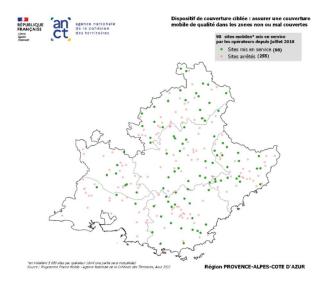
Le volet « Couverture ciblée » impacte directement les autorités locales. En effet, il consiste à obliger les quatre opérateurs de téléphonie mobile à construire 5 000 sites 4G chacun (dont la plupart sont mutualisés, c'est-à-dire qu'un pylône peut accueillir 4 sites opérateurs), dans des zones mal ou très mal desservies, sur tout le territoire français, d'ici à 2025.

La Mission France Mobile attribue chaque année une dotation de sites par département pour couvrir des zones. Des équipes Projets Locales composées des Préfectures, des Départements, parfois des intercommunalités et de la Région, se sont constituées pour établir des priorisations.

A ce jour, voici ci-après les nombres de sites ayant fait l'objet d'un arrêté gouvernemental et devant être construits dans les 24 mois suivant l'arrêté concerné ainsi que ceux déjà mis en service.

Parallèlement, le volet «4G fixe» permet aussi la construction de nouveaux pylônes pour fournir un service internet fixe (comme celui de la fibre optique) mais à partir d'ondes « mobile ».

Numéro de département	Département	Nombre de sites arrêtés	Nombre de sites en service	Nombre de sites 4G- Fixe arrêtés	Nombre de sites 4G- Fixe en service
04	Alpes-de-Haute-Provence	51	23	6	0
05	Hautes-Alpes	54	23	3	2
06	Alpes-Maritimes	47	19	21	0
13	Bouches-du-Rhône	27	6	1	1
83	Var	49	21	15	1
84	Vaucluse	27	7	0	0
(Source Osmos	se – Données au 31 août 2022)	255	99	46	4



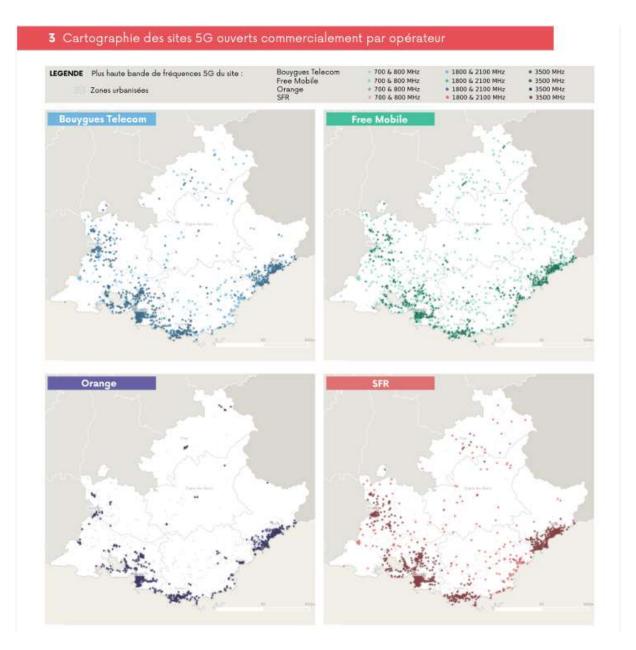
Avancement de la 5G

En ce qui concerne la 5G, à l'automne 2022, plus de 2 800 points hauts sur les 5 400 que compte la région étaient équipés avec des antennes 5G. Là encore essentiellement dans les grandes villes et il faut noter que certains opérateurs ont ouvert des sites en 5G mais sur une fréquence dite basse (700 Mhz servant à la 4G) qui ne correspond pas à la « vraie » 5G (fréquence 3,5 Ghz).

Actuellement, il n'y a absolument pas de prolifération de nouveaux points hauts pour les antennes 5G qui viennent se positionner sur des points hauts existants. C'est éventuellement, lors de l'attribution de la fréquence 26 Ghz, probablement en 2023, que la question se posera. Mais comme cela représentera un coût pour les opérateurs de téléphonie mobile, les déploiements se feront essentiellement dans les villes en utilisant des supports publics tels que les lampadaires, les abris-bus ou autres toits-terrasses.

Voici les nombres de sites 5G par opérateur (plusieurs sites pouvant se trouver sur un même point haut):

	Bouygues Telecom	Free Mobile	Orange	SFR
Nombre de sites 5G Progression des sites depuis le 30/06/2022	1 080	1 121 +22	566 +27	969 +78
dont sites équipés en bandes :				
700 5 800 MHz	0	1 121	0	0
1800 & 2100 MHz	997	0	27	171
3500 MHz	649	438	548	798



(Source ARCEP - Données au 30 septembre 2022)

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires voté par l'assemblée régionale le 26 juin 2019 prévoit le déploiement de réseaux très haut débit afin de couvrir à l'horizon 2025 l'ensemble du territoire régional, <u>en exploitant de manière pragmatique l'éventail des technologies disponibles</u>.

Grâce à son soutien aux projets de réseaux d'initiative publique dans les communes rurales et de montagnes des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse, communes initialement délaissées par l'initiative privée, 80 % des locaux de la région sont désormais couverts en fibre optique. Le taux de couverture en fibre optique de la région a doublé entre le début de l'année 2020 et la fin de l'année 2022, passant de 40% à 80% mais il est probable que la courbe s'infléchisse en arrivant dans le dernier décile lorsqu'il s'agira de rendre éligibles les locaux les plus difficilement accessibles.

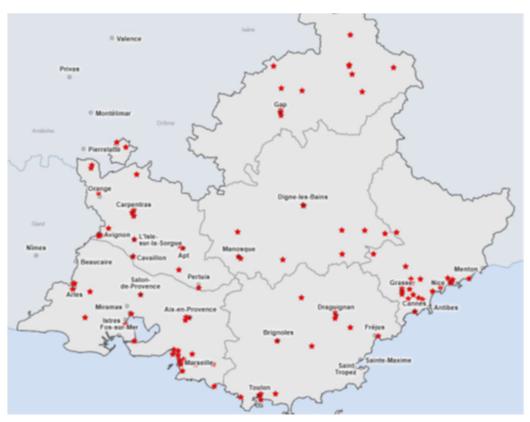
Au regard des priorités politiques fortes de ce mandat en particulier être une région 100 % Climat positif, ce qui passe notamment par une réduction des déplacements, la Région a décidé,

en complément de l'Etat, de rendre gratuit le recours à des solutions de connexion alternatives aux réseaux filaires, de type satellitaire, très haut débit radio ou 4G fixe, pour les habitants des plus petites communes de notre territoire.

La Région vient ainsi compléter l'aide de l'Etat « Cohésion Numérique des Territoires » dans la limite de 300 € pour financer l'installation et la mise en service de solutions permettant d'avoir accès à du bon haut débit, c'est-à-dire à un débit compris entre 16 mégabits par seconde et 30 mégabits par seconde ou d'avoir accès à du très haut débit, c'est-à-dire à un débit supérieur à 30 mégabits par seconde. Le niveau de débit dépend de la configuration de chaque habitation.

Après avoir sollicité l'un des fournisseurs homologués par l'Etat dans le cadre du dispositif de « Cohésion numérique des territoires », les futurs bénéficiaires peuvent déposer leurs demandes directement sur la page « Aides individuelles régionales » du site internet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : <u>Chèque Connexion - Ma Région Sud (maregionsud.fr)</u>.

ACCOMPAGNEMENT DES CITOYENS A LA MUTATION DES USAGES NUMERIQUES



Depuis 2017, la Région soutien un réseau de 118 lieux, les Sud Labs, qui sont des lieux d'innovation et de médiation numérique au service de nos concitoyens, y compris les plus éloignés d'entre eux. Plus de 30 000 demandeurs d'emploi, près de 6500 entreprises et 30 000 citoyens ont été aidés dans le maniement et les usages numériques.

La Région a investi 4 M€ dans les Sud Labs depuis 2016. Plus de trois cents ateliers et animations sur le numérique sont organisés chaque année dans les Sud Labs.

DEVELOPPEMENT D'OUTILS INNOVANTS AU SERVICE DES TERRITOIRES

DEVELOPPEMENT, MISE EN PLACE ET MISE A DISPOSITION D'UNE INFRASTRUCTURES DE DONNEES OUVERTES ET INTELLIGENTES OUVERTES A TOUS

Faisant suite à l'adoption de la « stratégie régionale pour la connaissance au service des territoires » du 29 avril 2022, le Conseil régional a impulsé le lancement de la Plateforme connaissance du territoire conjointement avec la Préfecture, l'INSEE et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Avec une feuille de route axée sur la mise à disposition de ressources clé (données, études, analyses...), elle porte et développe des outils numériques pour diffuser les informations et les éditorialiser. Un des principaux objectifs est d'aider les collectivités à piloter leur aménagement et leur stratégie de développement grâce aux données.

La Plateforme connaissance du territoire régionale renforce l'investissement dédié à la politique de diffusion des données, notamment au travers du portail de données ouvertes et intelligentes DataSud, qui regroupe plus de 150 producteurs de données, héberge plus de 1900 jeux de données ouvertes et géographiques et donne accès à ses services en marque blanche.

A titre d'exemple, DataSud permet de diffuser aux collectivités qui en font la demande les données cadastrales qui les concernent. Très concrètement, la Région fait l'acquisition auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques des données issues des Fichiers Fonciers appelés "MAJIC" (Mise A Jour de l'Information Cadastrale) et diffuse auprès des ayants droit, sous condition, grâce à un service quasi automatisé et de manière sécurisée les fichiers fonciers concernant leur territoire. Il s'agit d'un service qui apporte une vraie plus-value auprès des collectivités, dans la même lignée que le service LME.

La Région met ainsi gratuitement à disposition des collectivités et prestataires autorisés les données géographiques qu'elle a pu collecter auprès des opérateurs d'infrastructures de réseaux présents sur son territoire. Les fichiers sont dématérialisés et correspondent à l'emprise de la collectivité demandeuse.

DataSud diffuse également les données issues du projet de cartographie collaborative OpenStreetMap. Ce projet, qui est l'équivalent Wikipedia de la cartographie milite depuis plus de 10 ans pour mettre à disposition de tous des données géographiques libre, gratuites et réutilisées dans nombreux services à travers le monde. DataSud facilite la réutilisation de ces données via des couches géographiques thématisées mise à jour quotidiennement et facilement téléchargeables.

Depuis le 1er juillet 2022, les collectivités locales sont tenues de publier leurs actes administratifs en Open Data, la Ville de Marseille et la ville d'Antibes Juan les pins utilisent DataSud pour effectuer la publication de leurs registres.

La Région a investi 800 000 € dans le développement en interne de DataSud et un cofinancement FEDER est apporté à hauteur de 200 000 € lors du dernier marché 2020-2022.

Si le format des conventions de partenariat valant pour 1 an renouvelable n'a pas été conservé dans le temps, ce sont près de 367 organisations qui sont inscrites sur DataSud, dont 138 ont déposé au moins un jeu de données. Les 5 principaux diffuseurs de données sont les villes d'Antibes, de Cannes et de Digne-les-Bains, les Parcs Naturels Régionaux et la Région Sud avec plus de 100 jeux de données publiés pour chacune d'entre-elles. On recense à ce jour 98 réutilisations de jeux de données, 72 utilisateurs du service Majic et 4 du service LME.

DataSud c'est également 1955 jeux de données répartis dans 16 thématiques majeures, donc les principales sont :

- Administration et action publique (425 jeux de données) :
 - Aménagement et urbanisme (417 jeux);
 - Environnement et climat (392 jeux);
 - Culture, patrimoine et tourisme (252 jeux);
 - Imagerie et occupation du sol (238 jeux);

En 2023, DataSud rentre dans un nouveau cycle de développement dans le cadre du nouveau marché basé sur 3 axes d'évolution principaux :

- Donner du sens aux données publiées dans DataSud en proposant des services de visualisation des données et d'analyse spatiale afin de valoriser les contributions de nos partenaires ;
- Renforcer la communication auprès des utilisateurs en proposant des actualités sur les nouveaux services déployés, en publiant des tutoriels et de la documentation et en mettant en lumière des jeux de données remarquables.
- Améliorer l'expérience utilisateurs au travers d'une nouvelle ergonomie, de nouveaux outils de recherche de données, une valorisation des réutilisations de données et d'une réorganisation de l'infrastructure.

DataSud a été récompensée en 2018 par le Prix national Open Data de la Gazette des Communes et a poursuivi son développement.

ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS DE SMART TERRITOIRES DES COLLECTIVITES

La Région opère le dispositif Parcours sud smart territoires dans lequel se sont engagées plus de la moitié des intercommunalités de la région pour être accompagnées en ingénierie ou obtenir un financement dans les domaines de la gouvernance et de l'administration de la donnée, des réseaux et systèmes intelligents de gestion des services d'utilité publique, de l'environnement, de la mobilité et de la logistique, des risques naturels, sanitaires et technologiques, de l'économie de proximité, de la citoyenneté ou de la gestion de la relation aux usagers.

La Région a cofinancé leurs initiatives à hauteur de 1,2 M€. 33 intercommunalités sur les 52 que compte la région se sont engagées dans le Parcours sud smart territoires.

En parallèle des ateliers de sensibilisation au numérique pour les agents et les élus des communes rurales de moins de 1 500 habitants sont organisés en partenariat avec le CNFPT, afin d'évoquer les enjeux et opportunités du numérique, de partager les expériences menées par d'autres collectivités de la région, de bénéficier d'informations et de ressources utiles.

Enfin, le programme opérationnel FEDER 2014-2020, y compris son volet REACT EU, a permis le financement de 20 projets de smart territoires portés par des collectivités et des EPCI, totalisant près de 15 M€ de subventions FEDER, dans des domaines variés (hyperviseurs urbains, jumeaux numériques, gestion de la ressource en eau, mobilité).

TOURISME

La Région a terminé l'accompagnement de l'intégralité des offices de tourisme des 6 départements (plus de 130), des Agences départementales et du Comité régional de tourisme pour les aider à adopter le système d'information touristique partagé Apidae. À la suite de cela, elle a facilité le développement d'outils complémentaires à Apidae à l'image d'AVIZI, outil de gestion de la relation client, adopté par plus de 60 offices de tourisme. Cet outil permet de fidéliser la clientèle et de réaliser des campagnes marketing. La Région agit aussi sur la qualité des données saisies sur Apidae grâce à l'outil HUBO qui facilite grandement leurs mises à jour.

Avec le CRT et ses partenaires, elle contribue également au déploiement de l'outil Fairguest qui permet de « surveiller » les avis clients de près de 24 000 établissements/territoires en région

Enfin, le service tourisme de la Région en partenariat avec d'autres services (transport, Parcours Sud...) travaille à la mise en place d'outils pour aider les sites touristiques et les territoires à gérer au mieux les flux et pour faciliter la commercialisation en ligne et au comptoir des offices de tourisme notamment.

CULTURE

La Région Sud accompagne la transition numérique des opérateurs culturels du territoire, qui s'est accélérée depuis la crise sanitaire : outre la création régulière de nouvelles ressources numériques à destination des artistes telles que la plateforme Destination Résidences opérée par Arsud ou encore le Guide des lieux ressources (FRAC), ou la valorisation de l'offre culturelle à destination du public (Culturo, Sud Patrimoine, ou encore les routes de l'art contemporain avec le Comité Régional de Tourisme), la politique culturelle régionale se dote d'outils pour favoriser le développement par les opérateurs du territoires de services numériques innovants et de nouvelles formes narratives issues de l'hybridation entre art et nouvelles technologies. Ainsi le contrat de Plan Etat Région prévoit-il une enveloppe de 1 M€ pour accompagner les lieux et festivals en équipements dédiés aux nouvelles technologies, intégralement portée par la Région. Au niveau du soutien à la création artistique, dans le cadre du projet Interreg CHERRY dont elle est partenaire, la Région Sud se propose aussi de développer des laboratoires réunissant artistes et entreprises des NTIC, forte de l'exemple de la filiale du Festival d'Avignon, FXP, dont elle a accompagné la création.

AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Plus de 450 entreprises ont bénéficié du dispositif REACTION mis en place pendant la crise sanitaire pour un montant de subventions versées de près de 2,5 millions d'euros. Cela a permis à de très nombreuses sociétés d'acquérir des logiciels de vente en ligne, de réaliser du click & collect (restaurants), d'opter pour des serrures électroniques ou de la conciergerie dématérialisée (hébergements).

Le dispositif Coach Digital. a permis à près de 350 entreprises de moins de 20 salariés, indépendants, artisans, ou petits commerçants, d'être accompagnés dans leur transformation

numérique. Ce dispositif a reçu un très bon accueil des bénéficiaires qui s'en déclarent satisfaits pour 94 % d'entre eux

Soutenu par la Région, le pôle SCS anime un réseau d'acteurs régionaux du numérique présents sur les principaux éléments de la chaine de valeur, et plus particulièrement positionnés selon 4 axes technologiques : la microélectronique et l'électronique, la cybersécurité, l'Intelligence Artificielle et le big data, et l'Internet des Objets.

Parallèlement, en matière de cybersécurité, le pôle SAFE exécute un plan d'action sécurité informatique sur ses infrastructures en lien avec le ministère de l'Intérieur et l'ANSSI qui consiste en l'identification des failles et les moyens d'y remédier selon le niveau de gravité. Le pôle sensibilise aussi ses adhérents, notamment les PME/TPE, aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité, et les accompagne vers une véritable politique sécurisation de leur système d'information. La cybersécurité est un enjeu majeur pour l'ensemble des filières couvertes par le pôle, en particulier sur le spatial où la convergence entre les infrastructures sol et spatiales induisent de nouvelles problématiques de sécurité plus globales aussi bien pour civil que pour la défense.

La plateforme numérique régionale Sud Place, assure depuis 2022, la mise en relation de startup régionales avec des donneurs d'ordres ou des collectivités de la région Sud, pour faire connaître les offres numériques, et répondre aux enjeux d'innovation et de transformation de demain. Plus de 1300 start-up et entreprises innovantes sont aujourd'hui référencées.

La Région souhaite également stimuler et mettre en visibilité l'écosystème régional de l'IA, avec pour objectif de favoriser l'émergence de services innovants et à forte valeur ajoutée, au service du dynamisme de la recherche et de l'entrepreneuriat régional. Il s'agit notamment de permettre des liens entre apporteurs de solutions, et les demandeurs, notamment les collectivités et grands donneurs d'ordre, pour développer des cas d'usage. La Région a notamment accompagné les deux candidatures régionales instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle (3IA), et le 3IA de Nice Sophia-Antipolis a ainsi pu être labellisé par l'Etat comme un des quatre 3IA français.

Enfin, les acteurs régionaux se positionnent sur la structuration d'un European Digital Innovation Hub (EDIH), initiative lancée par la Commission européenne visant la mise en place d'un guichet unique sur la transition digitale des entreprises et des collectivités. Porté par le pôle SCS et co-porté par les universités AMU et NCA, l'EDIH « Moove2Digital » accompagne la transition digitale des filières régionales (environnement, chimie, énergie, aérospatial-défense-aéronautique, économie bleue, nutraceutique et cosmétique, santé) sur trois technologies principales : IoT, cybersécurité et IA. Le soutien apporté par la Région permettra d'accélérer la transition numérique de nos filières régionales d'excellence, comme la Green tech, l'énergie, la santé, l'aérospatial, la sécurité, l'économie bleue, l'agriculture, la chimie, avec un accompagnement à la digitalisation de près de 350 PME par an pendant trois ans.

La Région soutien les opérations des Chambres consulaires « Digiconsult' » (réseau des CCI) et « Déclic numérique » (CMAR), actions d'accompagnements collectifs ou individuels à la transformation numérique (diagnostics de maturité digitale et mise en œuvre des premiers de la transition numérique, actions de sensibilisation sur le community management et les réseaux sociaux, marketplace et e-commerce, digitalisation des outils métiers etc.). Depuis 2020, chaque année environ TPE ont bénéficiaires différentes 1000 été des cofinancées. Budgétairement la Région s'est engagée à hauteur de 550 k€ environ sur 2020-2022. La Région a renouvelé son soutien à la CMAR avec un financement de 371 k€ pour accompagner 1650 entreprises artisanales sur 2023-2024.

RECHERCHE – INNOVATION

La Région a soutenu en 2018 la création d'un centre INRIA tech Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un financement cumulé de plus de 660 000 € entre 2018 et 2021. L'objectif de ce centre est d'accélérer le transfert d'innovations technologiques autour du numérique et de la digitalisation, ainsi que la création de start-ups issues de la recherche dans ce domaine.

Entre 2018 et 2021, plus de 210 entreprises régionales ont été contactées et 12 contrats de partenariat ont été signés, ayant conduit pour une entreprise à l'embauche de 23 personnes et une levée de fonds. Cet institut a également eu un effet de levier important sur la collaboration des entreprises avec la recherche, en conduisant à l'engagement de plusieurs d'entre elles dans le 3 IA Côte d'azur.

Au titre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, la Région a apporté son soutien à 2 projets structurants de recherche sur le numérique : OPAL porté par l'Université Côte d'Azur et HPCBOOST@M3AMU porté par Aix-Marseille Université, pour un montant total de financement de 2,3 M€ (1,5 M€ de la Région et 0,8 M€ du FEDER).

Un projet emblématique "Data center SUD" porté par ces deux mêmes universités a été inscrit au contrat de plan Etat-Région 2021-2027 avec une intention de cofinancement de 7 M€ de la Région. Il vise à fournir des moyens de calcul, de stockage et de réseau, indispensables à l'ensemble des activités du numérique des deux universités et de leurs partenaires en région. Dans le cadre de ses appels à projets annuels en faveur de la recherche, la Région a soutenu depuis 2018 pour un montant total de 1,8 M€ plus de 35 projets ayant démontré leur capacité à mobiliser le numérique dans différentes thématiques (santé, environnement, mathématiques...). Le numérique est aussi au cœur de la stratégie Data de l'Institut Paoli Calmettes, soutenu par le FEDER à hauteur de 2,5 M€ pour la constitution de son entrepôt de données de santé.

La Région soutient également la structuration de grands équipements de recherche et d'innovation mutualisés au titre des appels à projets du cancéropôle : 5 projets d'investissement mobilisant des outils d'intelligence artificielle appliquée à la cancérologie ont été financés à hauteur de 405 671 € depuis 2021.

Enfin, depuis 2019, la Région a pu contribuer au financement de 7 thèses de doctorat sur le numérique dont 5 sur l'intelligence artificielle pour un montant global de 554 000 €

EMPLOI – FORMATION

La Région a adopté le 29 juin 2018 son « Programme d'action 2018-2020 dans l'intelligence artificielle », dans lequel s'inscrit le programme Open Emploi. Ce programme expérimental contribue notamment à enrichir l'offre de services : aider les entreprises à exprimer leurs besoins de compétences, améliorer l'employabilité, se former tout au long de la vie, personnaliser les parcours et mieux outiller les acteurs de l'accompagnement à l'évolution professionnelle. Fluidifier le marché de l'emploi régional et accompagner les trajectoires d'évolution professionnelle constituent des éléments stratégiques pour le développement des entreprises et la réduction des tensions sur le marché de l'emploi.

Le programme Open Emploi permet ainsi à la Région, dans son rôle de tiers de confiance et d'expérimentateur, d'associer à sa démarche innovante l'ensemble des partenaires publics et privés du secteur. C'est ainsi que Pôle Emploi, l'Apec, et le réseau régional des missions locales sont devenus partenaires, en participant au pilotage du programme Open Emploi et en contribuant à définir et mettre en œuvre des cas d'usage utilisant l'intelligence artificielle (diagnostic d'un projet de mobilité professionnelle, attractivité des offres d'emploi des petites entreprises, conseiller augmenté, etc.).

Le développement des compétences du numérique doit être également un axe clé de la transformation numérique: tant sur de la formation initiale, qu'en formation continue. 85 formations sont labelisées Grande Ecole du Numérique sur le territoire, principalement sur les espaces azuréens, provençal et rhodanien. Sur l'espace alpin, quelques formations sont dispensées autour de Manosque.

Le Fonds d'Innovation pour la Formation, voté en 2018 ouvre la possibilité de financer une véritable démarche d'expérimentation pour des projets susceptibles de répondre à des besoins

peu ou pas satisfaits en matière de formation et d'orientation professionnelles sur l'ensemble du territoire régional.

Il s'agit de soutenir les initiatives ponctuelles développant des réponses pédagogiques innovantes en lien avec les filières stratégiques, les transitions écologiques et numériques ainsi que les besoins économiques de proximité.

Depuis sa création et jusqu'à la Commission permanente du 17 décembre 2021, le Fonds d'innovation pour la formation a permis :

- 25 284 stagiaires ont bénéficié ou bénéficient des expérimentations soutenues.

Une part particulièrement forte des projets soutenus porte soit sur la mise en œuvre de nouvelles offres de formation aux métiers du numérique, soit au recours renforcé aux outils et usages du numérique pour soutenir l'innovation pédagogique.

Ainsi, 84% des projets soutenus intègrent a minima un volet ou une action visant à développer de nouveaux outils et usages liés au numérique.

Les projets portant eux, des réponses formatives innovantes aux métiers du numérique, induisant l'évolution de l'offre de formation actuelle ou son enrichissement, représentent 33% des projets soutenus, notamment au travers d'un appel à projets dédié. Ces actions, ciblant essentiellement les domaines de la cybersécurité, de l'IA, de la Data, du développement, et dernièrement du métavers, auront donné lieu à l'ouverture de 5473 places de formation expérimentales.

Exemples de projets soutenus : La Plateforme, Ecole 42, Wild Code School.

L'investissement régional conséquent dans l'innovation pédagogique, au travers du fonds d'innovation pour la formation, est unique en France et réaffirmé comme un élément clé de notre politique publique de formation. La mobilisation de ce dispositif agile, très adapté aux mutations rapides de ce champs, permettra de poursuivre notre accompagnement de la transition numérique des métiers et des compétences

Une des compétences phare de la Région étant la formation professionnelle, le numérique a bien sûr été pris en compte dans le nouveau Marché Compétences Professionnelles pour la période 2022 2026. Ce dernier comporte 73 lots, croisant une logique de domaines professionnels et de territoires : 16 domaines professionnels sont identifiés et se déclinent en commande dans des lots départementaux. Il est mis en œuvre depuis octobre 2023. Les enjeux liés au numérique sont pris en compte dans ce marché comme suit :

- Au niveau du développement de l'innovation en termes de modalités de formation (distanciel, hybride) mais aussi d'accompagnement des transitions écologiques et numériques via un plan de progrès : intégration de nouvelles actions (compétences climat, profil numérique), adaptation des contenus de formation au fil de l'exécution du marché pour répondre aux évolutions des métiers et soutien à la montée en compétences des organismes de formation sur ces transitions.
- Un des lots est quant à lui totalement dédié à l'Informatique, au numérique et au multimédia avec 51 actions, 563 places de formation et un montant budgétaire de 4 706 833,00 € décomposé en 28 actions en qualifiant (310 places) et 23 actions en professionnalisantes (244 places).

E-SPORT

Une nouvelle mission a été confiée à la Région le lundi 16 janvier 2023, à l'occasion d'une grande conférence de presse du Gouvernement dédiée à la stratégie nationale en matière de eSport où la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été désignée région-pilote, et chargée de structurer la filière au niveau régional.

AXE 3: SECURITE DES PERSONNES ET DES SYSTEMES

En 2022, la Région a impulsé la création d'un centre régional de réponse et de prévention contre les attaques cyber (CSIRT), financé par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information dans le cadre de France Relance, à hauteur d'un million d'euro sur trois ans. Ce centre prolonge et amplifie l'action du Centre de Ressources Régional Cyber (C2RC), lancé en 2020 dans le cadre de la feuille de route régionale cyber et opéré par l'Institut Fondation Méditerranéenne pour les Etudes Stratégiques (FMES). La Région a financé la mise en œuvre du C2RC depuis 2020 à hauteur de près de 600 k€.

La mise en œuvre du nouveau CSIRT régional est confiée à l'association « Urgences Cyber – CSIRT Région Sud », qui rassemble la Région, l'Institut FMES, ainsi que les Départements et Métropoles de la région et la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (CASA). Le CSIRT régional a pour vocation de répondre aux entreprises et aux collectivités territoriales victimes d'une cyberattaque pour leur prodiguer des premiers conseils et les mettre en relation avec un prestataire labelisé capable d'assurer les opérations de remédiation. Il sera opérationnel à partir du mois de mars 2023.

La Région Sud adhère au campus cyber national qui a pour mission de promouvoir l'excellence française en la matière. La déclinaison régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en construction et sera opérationnelle au 1^{er} semestre 2024. Une participation de la Région à ce campus national permettra de donner un accès et de mettre en relation les grands donneurs d'ordre et les acteurs clés.

AXE 4: MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

LYCEES

La Région travaille au développement du numérique éducatif avec 100% des lycées publics raccordés en fibre optique, plus de 72 600 postes informatiques installés dans l'ensemble des lycées, un environnement numérique éducatif — Atrium — accessible à l'ensemble de la communauté éducative, plus de 300 000 tablettes numériques déployées dans 260 lycées publics et privés depuis 2019 avec un bouquet de ressources pédagogiques.

Le déploiement des tablettes numériques et des manuels numériques représente un investissement de près de 80 M€ depuis 2019.

Le déploiement de bornes wifi dans les lycées représente un investissement de 14,5 M€ A noter que dans le cadre du plan de relance européen, la Région a bénéficié sur cette thématique du développement du numérique éducatif d'un soutien du FEDER de plus de 21 M€.

SANTE

Le lancement du numérique en santé, et en particulier de la télémédecine, véritable levier pour la mise en place de nouvelles organisations proposant une offre de soins dans un contexte de désertification médicale croissante de certains territoires. L'appel à projets Télésanté, lancé par la Région en octobre 2022 a pour objectif :

• l'amélioration de l'état de santé de la population en organisant les soins des patients dans le cadre d'une médecine de parcours, en décloisonnant les interventions des professionnels de santé et du médico-social, en renforçant la coordination dans la prise en charge des patients ;

- l'adaptation du système de santé régional aux enjeux du vieillissement de la population et de la progression des maladies chroniques ;
- la lutte contre les inégalités territoriales et sociales en matière de santé.

Un budget de 450 000 € sera alloué en 2023 au financement des projets de cette politique régionale. Celle-ci s'inscrit en cohérence avec les stratégies nationales et régionales de développement du numérique en santé et les axes définis dans la convention de partenariat avec l'Agence régionale de santé. A ce titre, les projets pourront faire l'objet d'un co-financement des deux partenaires.

TRANSPORTS-MOBILITE

L'engagement vers la mobilité 3.0 : comme elle s'y était engagée suite aux Assises des Transports tenues en 2016, de nouveaux services numériques ont été mis en œuvre et proposés aux usagers afin :

- d'une part, de largement communiquer sur l'offre de transport avec notamment un calculateur multimodal d'itinéraires à l'échelle régionale, et mise à disposition d'un module intégrable sur les sites partenaires (collectivités, Offices du tourisme, Festivaliers, etc.). Le portail numérique *zoumaregionsud.fr* a aussi été créé regroupant en un point unique toute l'information sur les transports régionaux Zou!

La Région a par ailleurs fortement contribué à la mise à disposition des données Transport de toutes les Autorités organisatrices de la mobilité durable du territoire régional en opendata, sur DataSud, en jouant un rôle majeur de sensibilisation, d'accompagnement et d'animation. Au niveau des données régionales, les offres théoriques et temps réels sont mises à disposition. La Région a également travaillé à la diffusion de son offre sur les moteurs de recherche d'itinéraires (Google Maps intègre ainsi l'offre Zou!);

- d'autre part, de proposer un canal digital de distribution (site web et application) spécifique aux transports régionaux Zou ! permettant notamment d'acheter des titres de transport à distance et en ligne, de souscrire de nouveaux droits (Solidaire, Zou !Etudes), de commander un nouvelle carte de transport ou son duplicata ou de réaliser de nombreuses démarches sans avoir à se déplacer physiquement.

Elle s'est également appuyée sur le digital pour développer des titres de transport dématérialisés. La majorité des titres de sa gamme de transport sont ainsi aujourd'hui disponibles via smartphone ou QR Code. La Région travaille également pour conclure différents accords en vue d'élargir la distribution numérique de ses titres sur d'autres canaux digitaux et ainsi faciliter l'accès à ces derniers (notamment pour les touristes).

« A VOTRE SERVICE »

Dès 2017, la Région s'est engagée dans un double mouvement de numérisation et de simplification de sa relation aux usagers, incarnée par de nouvelles plateformes de gestion des aides régionales (portail unique de gestion des bourses du sanitaire et social, portail des subventions) mais aussi de modernisation de services tels que le e-Pass Jeunes, qui permet l'accès à des offres culturelles pour un grand nombre de jeunes.

Parallèlement, la crise de 2020 a contraint les collectivités à maintenir leur relation et leur soutien aux territoires, aux acteurs économiques notamment. La mobilisation d'outils numériques dont ceux de l'Etat, et l'agilité des équipes dédiées aura permis de délivrer dans des délais très courts des aides d'urgence. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est depuis durablement engagée dans une dynamique forte de mobilisation des technologies pour mener à bien la refonte de la relation aux usagers.

Ainsi à partir de 2021, le vaste programme « A Votre Service » qui adresse aussi les process internes, apporte des solutions aux besoins individuels et collectifs en créant des services plus simples, plus proches, plus lisibles. Ce programme a notamment déjà permis la refonte du portail Région, l'ouverture du service « Allô Région Sud », le lancement d'un Espace usager unique régional et d'une nouvelle plateforme pour la gestion des aides individuelles aux particuliers et à terme de l'ensemble des subventions régionales. Ces différentes démarches bénéficient d'un financement de 2 M€ de FEDER.

5.2 - LISTE DES CONTRIBUTEURS

Organisation	Date de la contribution
ETAT – PREFECTURE DE REGION - SECRETARIAT GENERAL POUR	23/11/2023
LES AFFAIRES REGIONALES	
BANQUE DES TERRITOIRES	28/07/2023
BANQUE DU NUMERIQUE	07/09/2023
COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCES VERDON	05/07/2023
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FORCALQUIER	09/10/2023
MONTAGNE DE LURE	
EMMAUS CONNECT	10/05/2023
HUB DU SUD	07/09/2023
ICDL FRANCE	18/09/2023
ORANGE	03/07/2023
UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITE	22/09/2023
UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES REGION SUD	21/06/2023
VILLE DE MANOSQUE	02/06/2023
VILLE DE MARTIGUES	09/06/2023